

COORDONNÉES

Siège social :
1 rue François Prat -86000 POITIERS
Accueil :
Tél. : 05.49.61.17.35
Fax : 05.49.61.66.51
Site et E-mail :
Site officiel : <http://foot86.fff.fr>
Email : district@foot86.fff.fr
Horaires d'ouverture :
Lundi 9h30 – 17h30
Mardi au vendredi : 13h30 – 17h30

AGENDA DE LA SEMAINE**Samedi 28 et dimanche 29****octobre**

Coupe de France – 6^e tour
Régional 1-2-3
Coupe Nouvelle-Aquitaine
Féminine – 1^{er} tour

Mardi 31 octobre

Formation arbitre de club

Jeudi 2 novembre

Commission de Discipline

Vendredi 3 novembre

Réunion sensibilisation secteur
Nord

SOMMAIRE

Partenaire	p. 2
Avis aux clubs	p. 3
Avis aux arbitres	p. 8
Avis aux éducateurs	p. 9
PV Comité de Direction	p. 14
PV Commission Sportive	p. 23
PV Commission Litiges et Contentieux	p. 31
PV Commission Jeunes	p. 35
PV Structuration / Labellisation	p. 45
PV Commission Arbitrage	p. 47
Informations diverses	p. 53
Mini-jeu	p. 57

PARTENAIRE DE LA SEMAINE

OPÉRATION MINI-BUTS

12 000 paires de mini buts pour les écoles de football
Plus d'informations page 3

REPORT DES RENCONTRES

Au vu du grand nombre d'arrêtés municipaux reçus, et en raison de l'état actuel des terrains, le District de la Vienne décide :

**De reporter toutes les rencontres départementales
Jeunes, Séniors et Féminines**

La date de report sera communiquée ultérieurement

BON D'ACHAT NIKE

**LE BON D'ACHAT EST VALABLE JUSQU'AU 31
OCTOBRE 2023**

Plus d'informations page 4



PARTENAIRE



Nos activités dans la Vienne :

- Réseaux d'énergie : Electricité, Gaz, Eau, Téléphone
- Eclairage public : maintenance, entretien et travaux neufs
- Eclairage de stade
- Eclairage de parkings
- Mise en valeur du patrimoine
- Signalisation tricolore

Siège social :
13 ZA de l'Anjouinière
86370 VIVONNE

www.ancelinreseaux.fr

Tél 05.49.62.92.90
Fax 05.49.62.92.91
ancelin.poitiers@ancelin-sa.fr



Nous intervenons auprès des collectivités, syndicats ou encore aménageurs via les deux entreprises qui nous constituent : Ancelin, dédiée aux infrastructures de **réseaux d'énergie** et Citeos Poitiers, pour la **partie lumières et équipements urbains dynamiques**.

Être un moteur d'innovation

Proche de nos clients, à leur écoute, nous aimons sortir des sentiers battus afin de proposer des solutions innovantes en phase avec leurs besoins et leurs attentes, comme l'aspiration ou les forages dirigés.

Sur les chantiers, nos collaborateurs sont équipés de solution de mobilité. Au-delà du gain de temps pris sur le remplissage de documents administratifs hebdomadaire, ces tablettes permettent des échanges plus rapides et simples avec nos clients et les services supports.



AVIS AUX CLUBS

CALENDRIER GÉNÉRAL

[TÉLÉCHARGEZ LE CALENDRIER GÉNÉRAL](#)

AG DU DISTRICT

L'Assemblée Générale Ordinaire et Financière aura lieu :

Vendredi 17 novembre 2023
Au Siège du Crédit Agricole Touraine Poitou
18 rue Salvador Allende, 86 000 POITIERS

Le **correspondant** (et non le Secrétaire Général) va recevoir prochainement par courrier la convocation aux Assemblées Générales du District, comprenant les renseignements club et le pouvoir que vous devrez OBLIGATOIREMENT présenter à l'émargement.

À cet effet, **merci de vérifier dès maintenant l'adresse postale du correspondant renseigné dans Footclubs et la modifier si nécessaire.**

OPÉRATION MINI-BUTS

La FFF organise sur deux saisons une opération destinée à aider les clubs à acquérir des mini-buts pour leurs écoles de football. Plus de 6 000 clubs sont concernés.

Cette opération est co-financée par la FFF, ses Ligues régionales et ses Districts, entre 65 et 80% selon les territoires, de manière à limiter au maximum la participation des clubs. Le déploiement s'effectuera sur les saisons 2023-2024 et/ou 2024-2025, selon le choix des territoires. Les clubs auront la possibilité, selon la taille de leur école de football, d'acquérir entre 1 et 5 paires de mini buts (reste à charge pour le club entre 20 et 35 % du tarif négocié par la Fédération).

Le nombre de paires de mini-buts co-financées par club est calculé de la manière suivante :

- À partir de 50 licencié(e)s U6-U9 = **4 paires**
- De 10 à 49 licencié(e)s U6-U9 = **2 paires**
- À partir de 10 licenciées U10F-U11F = **1 paire (cumulable avec une des deux options précédentes)**

Les clubs devront utiliser la plateforme d'achat [Le Corner](#) (première connexion requise **avant le dimanche 5 novembre 2023** pour recevoir un code promotionnel, puis commander à partir de fin novembre).

Pour s'inscrire, il vous suffit dans un premier temps de vous créer un compte sur [PORTAIL CLUB](#) et lui ajouter l'habilitation « Acheteur ». Après cette étape, vous pourrez vous connecter sur la plateforme [LE CORNER](#).





BON D'ACHAT NIKE

Mon bon d'achat Nike x FFF

Vous avez reçu aux adresses officielles de votre club (email et courrier) un bon d'achat à usage unique pour équiper votre club en Nike!
Pour l'utiliser, rien de plus simple !

1

INSCRIVEZ VOUS

Si vous n'êtes pas déjà inscrits, créez votre compte et connectez vous à footamateur.fff.fr.

2

REMP LISSEZ VOTRE PANIER

Choisissez les produits que vous souhaitez commander.
Attention, la remise ne s'applique pas aux personnalisations.

3

VALIDEZ VOTRE COMMANDE

Au moment du paiement de votre commande, renseignez le code et profitez de votre remise.

Les conditions importantes à connaître

- Le bon d'achat est transmis par mail et par courrier aux **adresses officielles connues de la FFF.**
- Il doit être obligatoirement dépensé sur footamateur.fff.fr
- **Ce bon d'achat est lié au numéro d'affiliation de votre club.** Il ne fonctionnera pas pour un autre club.
- La remise n'impacte que les produits. Toute personnalisation (flocages blason, numéro, sponsor) des produits restera à votre charge.
- **Le bon d'achat est valable jusqu'au 31 octobre 2023 inclus (opération prolongée).**
- Son utilisation est unique. **Veillez à consommer la totalité du montant offert en une seule fois.**
- **Les retours ne sont pas autorisés** pour les commandes passées avec un bon d'achat Nike x FFF.

GROUPEMENT D'EMPLOYEUR SPORT VIENNE – NOUVEAU SERVICE DE COMMUNICATION

Toujours avec cet objectif de développement et d'accompagnement des structures sportives, le Groupement d'Employeurs Sport Vienne a ouvert un nouveau service **d'aide à la communication.**

Début septembre, leur équipe a accueilli une nouvelle salariée ayant des compétences en communication (réseaux sociaux, création web etc.) que vous n'avez peut-être pas au sein de votre association. C'est pour cela que le GE SV vous propose cette nouvelle mise à disposition courte, moyenne ou de longue durée afin de **répondre à vos besoins.**

Vous pouvez trouver, en [cliquant ici](#), la plaquette de ce service ainsi que les coordonnées des personnes concernées.

INVITATION TEMPS D'INFORMATION

L'OMS de Poitiers, Grand Poitiers, Poitiers et le CDOS de la Vienne ont le plaisir de vous inviter à un temps d'information avec les associations sportives.

Lundi 6 novembre 2023 à 18h
Foyer des nageurs de Ganterie
(57 rue de la Ganterie à Poitiers)

Ordre du jour :

- Le dispositif Pass'Sport,
- « Ma petite sponso » : sponsoring participatif,
- Les subventions FDVA et ANS



PROGRAMME ÉDUCATIF FÉDÉRAL



PEF



Ça y est, c'est parti !!

Le District intervient dans les clubs pour une activité PEF tournée sous forme de Biathlon. Une activité ludique mélangeant exercices techniques et questions de culture foot/générale. Cette année, le thème de l'intervention tourne autour de la citoyenneté et des règles en communauté.



Le PEF c'est quoi ?

Le Programme Éducatif Fédéral est un programme pédagogique complet, mis à disposition pour les clubs afin de former les jeunes licencié(e)s d'U6 à U19 aux règles du jeu et de la vie.

Au terme de cette formation, les jeunes acquerrons les valeurs sportives fédérales et citoyennes telles que :

**LE PLAISIR, LE RESPECT,
L'ENGAGEMENT, LA TOLÉRANCE
LA SOLIDARITÉ**

Les inscriptions : c'est maintenant !!

Pour participer aux interventions du District il faut vous inscrire en nous contactant par mail à l'adresse : District@foot86.fff.fr

Pour rappel, les interventions sont possibles pendant les stages des vacances de la Toussaint, les mercredis après-midi pendant les séances ou alors un samedi lorsque les équipes n'ont pas match.

ORGANIGRAMMES CLUB / GROUPEMENT

Pour vous aider dans l'organisation de votre association, et afin d'être en corrélation avec le LABEL JEUNES Fédéral, le LABEL E.F.F Fédéral et le LABEL SENIORS L.F.N.A, il a été décidé de vous proposer un outil fonctionnel (qui remplace l'ancienne « fiche d'encadrement »).

Merci de compléter l'ensemble des organigrammes reçus par mail le mardi 22 août.

Ces derniers sont aussi disponibles sur le site du District via le lien suivant : <https://foot86.fff.fr/wp-content/uploads/sites/33/bsk-pdf-manager/79868756cb532b66641e5cf656cf711f.pdf>

Les organigrammes sont à retourner par mail à l'adresse district@foot86.fff.fr avant le **Vendredi 17 Novembre 2023**.

DÉFIS SPORTIFS

Vous avez reçu par mail le mardi 22 août tous les documents concernant les Défis Sportifs pour la saison 2023/2024.

Ces différents documents sont aussi disponibles sur le site du District via les liens suivants :

Présentation Générale : [en cliquant ici](#)

Barèmes : [en cliquant ici](#)

Fiches résultats : [en cliquant ici](#)

Les documents sont à retourner au District avant le **vendredi 1^{er} décembre 2023**.

Les **Défis Sportifs** sont avant tout un moyen pour les jeunes joueurs et joueuses de connaître leur progression dans la pratique de leur sport préféré.

Ils doivent donc être passés dans un climat de confiance et de plaisir indispensable à leur réussite.

La progression de chacun n'étant que l'unique but visé, il paraît donc logique que les jeunes puissent effectuer ces tests le plus grand nombre de fois possible afin d'obtenir une réelle évolution.

Pour les U10-U11G et U11F, il s'agit juste de faire connaître et d'habituer les joueurs/es à ces défis sans rechercher toutes formes de performances.



16^E ÉDITION DES TROPHÉES PHILIPPE SÉGUIN

La 16^e édition des « Trophées Philippe Séguin du Fondation du Football » est lancée !

Depuis 2008, l'appel à candidatures des Trophées Philippe Séguin vise à détecter, valoriser et promouvoir des initiatives sociales et citoyennes souvent méconnues mises en œuvre dans le monde du football et encourager la diffusion à grande échelle des meilleures bonnes pratiques identifiées en s'appuyant sur l'expertise des clubs et en mobilisant les porteurs de projets.

4 catégories sont ouvertes aux 14 000 clubs amateurs affiliés à la FFF :

Education & Citoyenneté – Mixité & Diversité

Solidarité & Inclusion – Santé & Environnement

2 catégories spécifiques pour valoriser l'engagement du football professionnel sont également ouvertes aux clubs professionnels et aux joueurs.

Le calendrier 2023-2024

Dépôt des candidatures du **26 septembre 2023** au **10 décembre 2023**

Jury de sélection sur dossiers : janvier 2024

Jury d'audition des clubs : mars 2024

Cérémonie de remise des trophées : mai 2024

Chiffres-clés (depuis 2008)

- 4 026 bonnes pratiques recensées
- 257 clubs récompensés
- 849 K€ de dotation globale



Complétez votre dossier en cliquant sur le lien suivant :

<https://fondationdufootball.wiin.io/fr/applications/trophee-philippe-seguin2024-club-de-football-amateurs-95ba43>



PASS'SPORT : COMMENT ÇA MARCHE ?

L'État reconduit l'opération Pass'Sport pour favoriser la prise de licence des enfants et jeunes adultes dans un club sportif pour la saison 2023-2024.

Le Pass'Sport est une allocation de rentrée sportive de 50 euros par enfant/jeune adulte éligible pour financer tout ou partie de son inscription dans une structure sportive volontaire effectuée entre le 1er juin et le 31 décembre 2023. En 2022, 1,22 million de jeunes (+ 20%) en ont bénéficié au sein de 58 000 associations sportives (+ 8%).

Cette réduction, sous forme de coupon, est personnelle et utilisable une seule fois auprès d'un club choisi. Le Pass'Sport est une aide cumulable avec les autres aides mises en place notamment par les collectivités. Il concerne potentiellement 6,7 millions d'enfants et de jeunes adultes.



Pour bénéficier du Pass'Sport, il faut :

- être né(e) entre le 16 septembre 2005 et le 31 décembre 2017 (6 à 17 ans révolus) et bénéficier de l'Allocation de rentrée scolaire (ARS) ;
- être né(e) entre le 1er juin 2003 et le 31 décembre 2017 (6 à 19 ans révolus) et bénéficier de l'Allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH) ;
- être né(e) entre le 16 septembre 1992 et le 31 décembre 2007 (16 à 30 ans) et bénéficier de l'Allocation aux adultes handicapés (AAH) ;
- être étudiant âgé de 28 ans révolus au plus et bénéficier au plus tard le 15 octobre 2023, d'une bourse de l'état de l'enseignement supérieur sous conditions de ressources, d'une aide annuelle du CROUS ou d'une bourse régionale pour les formations sanitaires et sociales pour l'année universitaire 2023-2024.

Les structures éligibles sont :

- les associations et structures affiliées aux fédérations sportives agréées par le ministère chargé des Sports ;
- les associations agréées JEP (Jeunesse et Éducation populaire) ou Sport, situées dans les Quartiers prioritaires de la Politique de la Ville (QPV) ;
- les structures du loisir sportif marchand (exemples : salle de fitness, salle d'escalade, club de foot 5, patinoire...)

Pour accéder à la Notice club Pass' Sport, [cliquez ici](#).



AVIS AUX ARBITRES

NUMERO DE TELEPHONE POUR LES DESIGNATIONS DU VENDREDI (à partir de 17h30) jusqu'au DIMANCHE MIDI

Afin de joindre le responsable des désignations d'astreinte à partir du vendredi 17h30 et jusqu'au DIMANCHE MIDI, un numéro de téléphone est à la disposition des arbitres, veuillez contacter le n° suivant :

06.43.06.88.53

En cas d'empêchement, à compter du dimanche midi, il est demandé aux arbitres de contacter le club recevant.

Du lundi au vendredi, il est demandé aux arbitres d'adresser des mails au District (et non par téléphone) pour toute demande ou modification.

LUTTE CONTRE LA VIOLENCE SUR LES TERRAINS

Afin de poursuivre la lutte contre la violence sur les terrains, et comme promis lors de l'Assemblée de la LFNA à Royan le 1er juillet dernier, la LFNA demande formellement aux arbitres, et aux délégués, de prendre les mesures suivantes :

- **Pour rappel : arrêt des matchs en cas d'injures à caractère racistes (y compris anti-blancs), homophobes ou sexistes.**
- **De plus : arrêt des matchs en cas de bagarre générale incluant plus de 2 joueurs.**

Par ailleurs Gilles BOUARD, Directeur Technique Régional, a également demandé aux arbitres et aux délégués de **procéder à une vérification stricte de l'identité des éducateurs de chaque club afin de faire respecter les statuts.**

Pendant l'appel d'avant-match, l'identité sera vérifiée via la licence et/ou pièce d'identité, puis les arbitres et délégués s'assureront que l'éducateur est bien présent sur le banc. **Tout manquement fera l'objet d'un rapport et sera sanctionné sans aucun rappel à l'ordre.**

FORMATIONS INITIALES D'ARBITRES

La Ligue de Football de Nouvelle-Aquitaine, en collaboration avec la CDA et CDPA du District et ses chargés de mission en arbitrage, propose des formations initiales pour les nouveaux arbitres, mineurs comme majeurs, masculins comme féminins.

Dates des prochaines FIA :

- Du 10/11/2023 au 12/11/2023
- Du 15/12/2023 au 17/12/2023
- Du 02/02/2023 au 04/02/2023

Lien d'inscription : <https://www.malfna.fr/formations-darbitres/>

STAGE JEUNES ARBITRES DISTRICT 86

Un stage de formation pour l'ensemble des arbitres jeunes (officiels départementaux – régionaux – nationaux et stagiaires) du District de la Vienne aura lieu le :

Samedi 11 novembre 2023 au complexe sportif Saint-Nicolas
156 Rte de Parthenay, 86000 Poitiers

Rendez-vous à 8h30 sur site (fin prévue à 13h).

Réponse obligatoire (arbitres et membres de la CDA) **avant le lundi 06 novembre prochain** (> date limite pour communiquer le nombre de repas) via le lien reçu par mail.



AVIS AUX EDUCATEURS

DIPLÔMES FÉDÉRAUX : NOUVEAUTÉS 2023/2024

LIGUE DE FOOTBALL NOUVELLE-AQUITAINE

COACH JEUNES

ENTRÉE EN FORMATION

LES PRÉ-REQUIS



Être licencié(e)
à la FFF



Être âgé(e) de
16 ans révolus



Certificat médical pour
la saison en cours



Autorisation parentale
pour les mineurs

LA SÉLECTION

- **Entrée en formation sur dossier** selon le nombre de places disponible par session.
- **Convention de formation** signée.
- **Le candidat s'engage** à réaliser les épreuves finales de certification.



CONTENU DE LA FORMATION

Être capable de mettre en application des projets d'encadrement dans le cadre des publics U14 à U19.

Durée totale : 116h



TARIFICATION

COÛT PÉDAGOGIQUE

675€

PRISE EN CHARGE
FAFA* (80%)

540€

RESTE À CHARGE CLUB OU STAGIAIRE

135€

*dans le respect des conditions d'éligibilité (voir guide)

COMMENT BÉNÉFICIER DU FAFA FORMATION ?

*Les DF sont éligibles au FAFA
tout au long de la saison



INSCRIPTION

Deux options possibles :

MON COMPTE FFF

Prise en charge
par le/la licencié(e)

PORTAIL CLUBS

Prise en charge
par le club

Les dates de
formations dans
chaque District de
Nouvelle-Aquitaine





LIGUE DE FOOTBALL NOUVELLE-AQUITAINE

COACH SÉNIORS

ENTRÉE EN FORMATION

LES PRÉ-REQUIS

-  Être licencié(e) à la FFF
-  Être âgé(e) de 16 ans révolus
-  Certificat médical pour la saison en cours
-  Autorisation parentale pour les mineurs

LA SÉLECTION

- **Entrée en formation sur dossier** selon le nombre de places disponible par session.
- **Convention de formation** signée.
- **Le candidat s'engage** à réaliser les épreuves finales de certification.



CONTENU DE LA FORMATION

Être capable de mettre en application des projets d'encadrement dans le cadre des publics seniors.

Durée totale : 108h30



TARIFICATION

COÛT PÉDAGOGIQUE 650€	PRISE EN CHARGE FAFA* (80%) 520€
RESTE À CHARGE CLUB OU STAGIAIRE 130€	

*dans le respect des conditions d'éligibilité (voir guide)

IMPORTANT

Pour chaque formation, le stagiaire doit être titulaire du PSC1 ou de l'AFPS moment de la certification finale (Attestation de Formations aux Premiers Secours)



INSCRIPTION

Deux options possibles :

MON COMPTE FFF

Prise en charge par le/la licencié(e)

PORTAIL CLUBS

Prise en charge par le club

Les dates de formations dans chaque District de Nouvelle-Aquitaine





LIGUE DE FOOTBALL NOUVELLE-AQUITAINE

RESPONSABLE ÉCOLE DE FOOTBALL



ENTRÉE EN FORMATION

LES PRÉ-REQUIS

- Être licencié(e) à la FFF
- Être âgé(e) de 16 ans révolus
- Certificat médical pour la saison en cours
- Autorisation parentale pour les mineurs

LA SÉLECTION

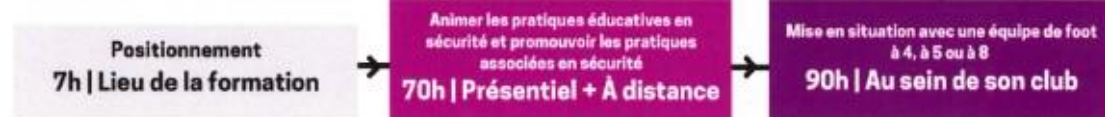
- **Entrée en formation sur dossier** selon le nombre de places disponible par session.
- **Convention de formation** signée.
- **Le candidat s'engage** à réaliser les épreuves finales de certification.

Le titulaire d'un DF certifié peut demander une licence « Éducateur Fédéral » - UEFA C.

CONTENU DE LA FORMATION

Être capable de mettre en application des projets d'encadrement dans le cadre d'un public U6 à U13.

Durée totale : 161h30



TARIFICATION

COÛT PÉDAGOGIQUE 800€	PRISE EN CHARGE FAFA* (80%) 640€
RESTE À CHARGE CLUB OU STAGIAIRE 160€	

*dans le respect des conditions d'éligibilité (voir guide)

CONTACTEZ NOUS !

IR2F@LFNA.FFF.FR

INSCRIPTION

Deux options possibles :

- MON COMPTE FFF**
Prise en charge par le/la licencié(e)
- PORTAIL CLUBS**
Prise en charge par le club

Les dates de formations dans chaque District de Nouvelle-Aquitaine





FORMATION ÉDUCATEURS AU DISTRICT DE LA VIENNE



Saison 2023 - 2024

DIPLÔMES FÉDÉRAUX

FORMATION	LIEU	DATES	HORAIRES
Coach Jeunes	Poitiers	Positionnement 11/01/2024	J1/J2 : 08h30-17h30 J3 : 08h30-12h30
		Semaine 1 du 12 au 14/02/2024	
		Semaine 2 du 25 au 27/03/2024	
		Certification 31/05/2024	
Coach Séniors	Poitiers	Positionnement 12/01/2024	08h30-17h30
		Semaine 1 du 08 au 09/02/2024	
		Semaine 2 du 28 au 29/03/2024	
		Certification 30/05/2024	

JOURNÉES COMPLÉMENTAIRES DIPLÔMES FÉDÉRAUX (demande d'équivalence)

FORMATION	LIEU	DATES	HORAIRES
Journée complémentaire Responsable École de Foot	Poitiers	03/01/2024	08h30-17h30
Journée complémentaire Coach Jeunes	Poitiers	04/01/2024	08h30-17h30
Journée complémentaire Coach Séniors	Poitiers	05/01/2024	08h30-17h30



CERTIFICATIONS

CERTIFICATION	LIEU	DATES	HORAIRES
CFF1	Poitiers	20/12/2023	08h30-17h30
CFF2	Poitiers	20/12/2023	08h30-17h30
CFF3	Poitiers	19/12/2023	08h30-17h30

CERTIFICATS FÉDÉRAUX INITIATEURS

FORMATION	LIEU	DATES	HORAIRES
CFI U6-U9	Poitiers	25/10/2023 et 21/02/2024	à définir
CFI U10-U13	Poitiers	24/10/2023 et 20/02/2024	à définir
CFI U14-U19	Poitiers	26/10/2023 et 22/02/2024	à définir
CFI Séniors	Poitiers	27/10/2023 et 19/02/2024	à définir

CERTIFICATS FÉDÉRAUX INITIATEURS DE SPÉCIALITÉ

FORMATION	LIEU	DATES	HORAIRES
Gardien de But Initiation	Poitiers	12/01/2024 et 13/01/2024	08h30-17h30
Gardien de But perfectionnement	Poitiers	07/06/2024 et 08/06/2024	08h30-17h30

ATTESTATIONS FÉDÉRALES

FORMATION	LIEU	DATES	HORAIRES
Futsal	Poitiers	27/01/2024	08h30-17h30
Pratique Féminine	Poitiers	13/04/2024	08h30-17h30



Les inscriptions se font dorénavant 100% en ligne.



Anthony ALLOUIS
aallouis@lfna.fff.fr
06 44 28 33 94



Tony RICHARD
trichardefoot86.fff.fr



IR2F Nouvelle-Aquitaine
ir2felfna.fff.fr

Pour consulter et s'inscrire aux formations (arbitres, éducateurs, dirigeants) cette saison, rendez-vous toujours sur maLFNA.fr !



COMITÉ DE DIRECTION

PV N°3

Réunion du lundi 4 septembre 2023

Présidence : M. Stéphane BASQ

Membres : Mmes Béatrice MATHIEU et Sylvie TESSERAU,

MM. Jean Michel APERCE - Sébastien AUBINEAU - Philippe BARRITAUULT - Jacques DANTAN - Christian DELCEL - Bruno DUPUIS - Daniel FRAUDEAU - Dominique GIRAUD - Jean Michel GUILLET - Patrice HERAULT - Laurent LARBALETTE - Jean Louis OLIVIER - Christian SAVIGNY

Excusés : MM. Eric MAIOROFF - Jean Paul PEYNET - Laurent ROHARD

Absent : M. Daniel GUERIN

Assistent : Mme Adeline URANGA, Directrice Administrative
M. Tony RICHARD, CTD DAP

APPROBATION PROCES VERBAUX

Les procès-verbaux n°5 du 6 mars 2023, n°6 du 15 mai 2023, n°7 du 19 mai 2023, n°8 du 2 juin 2023, n°9 du 28 juin 2023 et n°1 du 17 juillet 2023 sont approuvés à l'unanimité des membres présents avec la modification ci-dessous pour le PV n°9 du 28 juin 2023 :

« Informations des commissions => Commission de District d'Arbitrage : Après échanges avec les membres du Comité de Direction, les membres de la CDA ci-dessous ont été validés ».

CIVILITES

Condoléances

Le Comité de Direction présente ses sincères condoléances :

- Au club d'Ingrandes et à la famille de Thierry SIVAULT, ancien président du club, suite à son décès,
- Au club de Quinçay et à la famille d'Henri PALLUAU, ancien président de la Commission Départementale d'Arbitrage, suite à son décès,
- Au club de Saint Saviol et à la famille de Jean-Louis ARTAUD, ancien président de St Saviol, suite à son décès,
- Au club du FC Jardres et à la famille d'Emmanuel REMBLIER, dirigeant et joueur,
- Au club de Jardres et à la famille de Victor BENVENUTO, ancien président,
- Au club d'Ozon et à la famille d'Abdoulaye GASSAMA, joueur,
- Au club de Ruffec et à la famille de M. Yann GABILLON, suite au décès de son père



INFORMATIONS ET COMMUNICATIONS du PRESIDENT

Le Président Stéphane BASQ remercie les membres pour leur présence à ce premier Comité de Direction de la dernière saison de la mandature, qui a été marquée par des crises sans précédent : COVID19, énergétique et climatique.

Il indique avoir rencontré, avec quelques membres du Comité et Adeline URANGA, le Préfet de la Vienne le jeudi 29 juin 2023. L'objectif de la réunion était d'évoquer les sujets d'actualité parmi lesquels les restrictions d'arrosage et l'éclairage des terrains. Une réponse a été transmise aux clubs ainsi qu'à tous les membres élus et cooptés.

Le département de la Vienne a été moins touchée, par rapport à la saison passée, concernant la sécheresse. La pluie est tombée, les pelouses sont vertes et l'arrosage n'a pas été totalement interdit.

Le Préfet a souligné, lors de cette réunion, qu'en plus des aides de la SOREGIES, les communes peuvent solliciter une aide financière au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (D.E.T.R.).

La mandature se terminant le 30 juin 2024, la priorité du District est d'être en action. Le Président propose de terminer et clôturer tous les dossiers en cours notamment les règlements généraux qui seront présentés lors de l'assemblée générale financière.

D'autre part, une étude de panneaux solaires est en cours et des travaux de peinture sur le bardage et une partie de la façade sont envisagés.

➤ Election du Président du Collège des Présidents de District

Le Collège des Présidents de District, lors de sa réunion du 04 septembre 2023, a élu Monsieur Matthieu RABBY (Président du District des Pyrénées Atlantiques), Président du Collège des Présidents de District à 75,31 % des voix.

Cette élection est intervenue en remplacement de Monsieur Claude DELFORGE, élu au Comité Exécutif de la FFF. Le Comité Directeur adresse à Matthieu RABBY ses plus sincères félicitations.

Les Présidents des Districts de la Ligue de Football Nouvelle-Aquitaine se réuniront le vendredi 22 septembre 2023 en Corrèze.

➤ Recrutement de deux contrats d'apprentissage

Le Président informe les membres du Comité de Direction du recrutement de Mme Orlane GOYAULT et M. Nathan BRIN, en contrats d'apprentissage, qui seront en charge notamment du suivi des actions subventionnées, du développement du Programme Educatif Fédéral, du Challenge départemental Jeunes et du développement du football féminin.

D'autre part, le Président indique aux membres du Comité :

- que la lecture d'un texte proposé par la Commission Respect et Prévention sera lue par les deux capitaines d'équipes en championnat séniors et jeunes (U17 et U15 D1) masculins lors des deux premières journées de championnat,

- qu'un bilan de l'action « Caritati'foot » sera effectué lors du prochain Comité de Direction et que la remise de chèques aux deux associations : 6 000 € pour « Un hôpital pour les enfants » et 4 000 € pour « Les ateliers Cord'âges » sera effectuée prochainement,

- qu'en l'absence de l'agent d'entretien, un recrutement de deux personnes est effectué à compter du 4 septembre 2023 : Mme GUICHARD et M. BOMBARD,



INFORMATIONS de la SECRETAIRE GENERALE

➤ Vie des clubs

Le District enregistre :

- La reprise d'activité seniors pour les clubs de Pouillé Tercé et ASPTT Poitiers,
- La reprise d'activité pour les clubs de Mazerolles Lussac et Paizay le Sec
- La mise en inactivité séniors pour le club de Latillé,
- La radiation des clubs de Coulombiers, Le Vigeant, Plaisance, EDF GAZELEC Football Poitiers et l'A.M.S. SAFT.

Le club de Poitiers BAROC n'a enregistré aucune licence à ce jour.

➤ Effectifs au 03/09/2023 (ci-dessous)

En date du 3 septembre 2023, le District recense 9 363 licenciés (8 751 au 03/09/2022) soit 612 licenciés supplémentaires à la même date.

COMPARATIF DES EFFECTIFS LICENCIES du DISTRICT DE LA VIENNE

Catégorie	2022 2023 au 03/09/22	2023 2024 au 03/09/23	Evolution en nombre	Evolution en %
Libre / Sénior	3 266	3 626	360	11,0
Libre / U19-U18	423	462	39	9,2
Libre / U17-U16	445	502	57	12,8
Libre / U15-U14	514	468	-46	-8,9
Libre / U13-U12	456	496	40	8,8
Libre / Foot Animation	740	715	-25	-3,4
Libre / Sénior F	316	357	41	13,0
Libre / U18F-U17F-U16F	124	154	30	24,2
Libre / U15F-U14F	103	105	2	1,9
Libre / U13F-U12F	54	70	16	29,6
Libre / Foot Animation F	56	61	5	8,9
Foot Entreprise			0	



Futsal	1	4	3	
Foot Loisir	79	103	24	30,4
PRATIQUANTS	6 577	7 123	546	8,3
Dirigeants	1 388	1 480	92	6,6
Dirigeantes	333	335	2	0,6
Educateur Fédéral / Animateur	226	216	-10	-4,4
Entraîneur / Moniteur	71	72	1	1,4
Arbitres	150	135	-15	-10,0
Volontaires	6	2	-4	-66,7
Ayant Droit		0	0	
TOTAUX	8 751	9 363	612	7,0

➤ **Candidature à la fonction de délégué régional**

Sébastien RECOUPE propose à la validation du Comité de Direction sa candidature à la fonction de délégué régional. Les membres du Comité valident la candidature.

➤ **Composition des commission 2023/2024**

Commission Sportive => Président Eric MAIOROFF,

Membres : Grégory BOUCHET, Didier DANIEL, Jean-Louis OLIVIER

Commission Litiges et Contentieux => Présidente Maryse MOREAU,

Membres : Laurent LARBALETTE, François PAIREMAURE

Commission des Jeunes : Charlotte PADELLEC rejoint le Pôle Développement,

Nomination de Patricia PATRAULT, qui sera en charge des plateaux U7-U9.

La candidature de M. Eric MONTEZIN sera étudiée à la prochaine mandature.



Commission Départementale d'Arbitrage => ajout de Tanguy FLOZE et Paul HERGAULT

La CDA transmettra la liste des observateurs pour le prochain Comité de Direction.

Les membres du Comité de Direction valide, à l'unanimité, l'affectation des arbitres départementaux pour la saison 2022/2023 ainsi que le Règlement Intérieur de la CDA avec la précision suivante :

- Une amende de 15€ sera prélevée à l'arbitre si ce dernier ne fournit pas, sous un délai de 8 jours, un justificatif valable suite à une absence après désignation.

Affectation des arbitres séniors : [cliquez ici](#).

Affectation des arbitres stagiaires : [cliquez ici](#).

Affectation des arbitres jeunes : [cliquez ici](#).

Règlement intérieur : [cliquez ici](#).

Commission de Promotion de l'Arbitrage => ajout d'Alice AUBOURG

La CDPA doit transmettre la liste des accompagnateurs pour le prochain Comité de Direction.

Commission de l'Ethique et de la Prévention => modification de la dénomination de la commission en « Commission du Respect et de la Prévention » et retrait de Daniel COLIN.

Commission Technique => Arrêt d'Arnaud FAVRELIERE.

Le comité valide l'intégration de nouveaux membres :

- Teddy DELINEAU, préparateur physique,
- Patrice BILLY, responsable du Pôle D.A.P.,
- Kévin PERIVIER, membre de la commission,
- Benjamin BARBEAU, Antoine CHALMEL, Cédric JEAN ETIENNE, Hervé KLEIN, Dylan LOPES TENREIRO, Xavier POINOT (responsable des gardiens de but), Matthieu ROUMEGIERAS, Christian SEIGNEURIN (responsable du foot à l'école) membres cooptés.

➤ Réunion de secteurs – saison 2023/2024

Cinq réunions de secteurs sont programmées et se dérouleront selon le calendrier ci-dessous :

- Vendredi 6 octobre 2023 => Secteurs 7 et 8 (27 clubs) à la salle Yves Girard - 9 rue Bellabre - 86160 SAINT-MAURICE-LA-CLOUERE,
- Lundi 9 octobre 2023 => Secteurs 9 et 10 (36 clubs) à la salle des Fêtes - 3 rue de Jardres - 86800 LAVOUX
- Lundi 16 octobre 2023 => Secteurs 1 et 2 (24 clubs) à la salle du Château - 6 rue Dr Desormeaux - 86190 AYRON
- Vendredi 20 octobre 2023 => Secteurs 5 et 6 (22 clubs) à la salle Espace 2000 - 19 rue de la Vergnade - 86500 SAULGE
- Lundi 23 octobre 2023 => Secteurs 3 et 4 (30 clubs) dans un lieu à définir

➤ Subventions accordées pour 2023/2024

Une subvention de l'A.N.S. d'un montant de 13 800 €, pour 22 000 € demandés, est accordée au District pour les 3 thématiques retenues : Promotion Sport Santé – Développement de la pratique et Développement Ethique et Citoyenneté.



➤ **Désignation de la Secrétaire Générale pour interjeter appel des décisions disciplinaires**

Stéphane BASQ propose aux membres du Comité de désigner Béatrice MATHIEU, secrétaire générale du District, pour interjeter appel des décisions disciplinaires et réglementaires.

Le Comité de Direction valide cette proposition

➤ **Remise de Labels Fédéraux au Crédit Agricole le vendredi 29 septembre 2023**

Coups de cœur du District :

- Arbitres : Rouillé
- Educateurs : G.J. 3 Vallées 86
- Féminines : Cenon sur Vienne
- Dirigeants : Availles-Limouzine
- District : Pressac

Challenge Départemental Jeunes :

- Vainqueur D1 : Chasseneuil St Georges
- Vainqueurs D2-D3 : Poitiers CEP (1^{er}), Vouillé (2^{ème}),
- Vainqueur D4-D5 : Dissay
- 5 coups de cœur : D2-D3 => Loudun, Quinçay, GJ Antoigné Ingrandes, Vivonne
D4-D5 => Cissé, Bonneuil Matours

➤ **Action Ethique et Convivialité**

Les lauréats de l'action Ethique et convivialité sont validés per les membres du Comité de Direction.

Challenge Ethique et Convivialité 2022-2023 (Départemental 5)			
Poules	Equipes lauréates 2 ballons	Equipes tirées au sort 1 ballon	Observations
A	Sammarçolles/ASM (2)	St Christophe (2)	*par application du règlement (article 3)
B	<i>Pas de lauréat*</i>	Champigny (1)	
C	Availles en Chatel. (3)	Vicq sur Gartempe (3)	
D	Quinçay (2)	Montamisé (3)	
E	Vouneuil/Béruges (3)	Lavoux-Liniers (2)	
F	<i>Pas de lauréat*</i>	Villeneuve (1)	
G	Sanxay (1)	Payroux/Charroux/Mauprévoir	
H	Queaux-Moussac (1)	Usson - L'Isle (2)	

➤ **Cotisation des membres indépendants**

Le District a enregistré le paiement de la cotisation de membre individuel de MM. Benoît BASSEREAU et François PAIREMAURE.



POINT SUR LES COMPETITIONS

➤ **Accessions /Rétrogradations**

- Séniors : la commission propose la composition de la D1 à 14 équipes en 2024/2025 s'il y a 6 descentes d'équipes de Régional 3. Le Comité valide à l'unanimité le tableau des accessions et rétrogradations ainsi que la proposition pour la poule de D1,
- Féminines : le Comité valide le tableau des accessions et rétrogradations,
- Jeunes : Philippe BARRITAUULT effectue un rappel pour les différentes compétitions Jeunes :
 - U17 : championnat en 2 phases et pas d'accession en Régional à la trêve,
 - U15 : 2 niveaux de compétition : D1 et D2,
 - U13 : 3 niveaux de compétition et accessions en régional à la trêve

Ensuite, le Comité valide le tableau des accessions / rétrogradations.

➤ **Poules Séniors et Jeunes**

- Séniors : suite aux modifications intervenus, les nouvelles compositions des poules seniors masculins sont validées par les membres du Comité,
- Féminines : Laurent LARBALETTE revient sur la complexité de la constitution de la poule de D1 féminine suite à l'intégration de l'A.S.J. Soyaux Charente en R2 Féminines,
- Jeunes Féminines : C'est la première année de mise en place du championnat U15F à 11 (gestion Vienne avec 10 équipes engagées) et U18F à 11 (gestion Deux-Sèvres avec 18 équipes engagées).

INTERVENTIONS DES COMMISSIONS

- Commission des Jeunes : Philippe BARRITAUULT présente les thématiques abordées lors de la réunion du 15 septembre 2023 avec les présidents de clubs, les RTJ, les éducateurs et/ou dirigeants, les capitaines des équipes U17/U18 et U15 de Départemental 1 :
 - Bilan disciplinaire,
 - Rôle de l'Éducateur,
 - Rôle du capitaine et ses qualités,
 - Statut et rôle de l'Arbitre,
 - Communication – échanges entre l'arbitre et l'éducateur,
 - Rappel de la procédure suite aux faits disciplinaires,
 - Travaux de groupe avec la commission du Respect et de la Prévention,
 - Charte signée par tous les clubs et transmise aux clubs.

Les commissions de l'Arbitrage, Discipline, Jeunes, Respect et Prévention, Technique ont participé à la préparation de cette réunion.

➤ Commission des Terrains : Patrice HERAULT intervient sur les points ci-dessous :

- Pas de jeu sur les stades fermés : Fleuré en totalité - Civaux et St Julien l'Ars pour les annexes,
- Futsal : la commission des Terrains doit visiter les gymnases afin de les classer pour proposer une initiation au Futsal. Une réflexion doit être menée sur la prise en charge du coût de la classification.
- Eclairage en LED : St Sauveur et Verrières.



➤ Commission Foot diversifié : Foot Loisirs

Dominique GIRAUD informe les membres du Comité de Direction de la réunion avec les clubs le lundi 25 septembre pour une reprise le 29 septembre 2023.

ACTIVITES REALISEES

Jeudi 29 juin 2023

➤ **Rencontre avec M. Jean-Marie GIRIER, préfet de la Vienne**

Suite à la sollicitation du président concernant l'arrosage des terrains de football et la crise énergétique, le préfet de la Vienne a rencontré des membres du District : Stéphane BASQ, Laurent LARBALETTE, Béatrice MATHIEU et Adeline URANGA.

Dans le cadre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (D.E.T.R.), le Département financerait le changement des ampoules Iodure en LED métallique.

Lors des échanges, M. GIRIER a précisé qu'il pouvait intervenir lors d'une Assemblée Générale du District pour apporter des précisions sur ce sujet à tous les représentants des clubs.

Vendredi 30 juin 2023

➤ **Réunion de fin de saison des arbitres à la Faculté des Sports de Poitiers**

Participation de 60 personnes : Pierrick ALCOBENDAS, Pablo STIL et Geoffrey RETAILLEAU (Château Larcher), Claudio ANDAUR (Smarves Iteuil), Mickaël ANTIGNY (St Saviol), Jacques AUGIS (Vouneuil Béruges), Anfone BACO et Benjamin BARBEAU (Buxerolles), Sébastien BEAUFILS (Rouillé), Omar BOINA et Mouray SAID (Poitiers Gibauderie), Bastien BONNET (Croutelle), Ludovic BRUNETAU et Gaël CHARON (Chasseneuil St Georges), Anthony CAILLAULT (Neuville), Julien CASSEZ et Enzo LEVIEUX (ASM), Hugo CHAMOLEY et Dagit NKAMBA NZINGA (Chauvigny), Thibault COURTADIOU (Vivonne), Christian DELCEL (SO Châtelleraut), Alexandre DEMASSIEUX et Ludovic DUBOIS (Nieuil l'Espoir), Mathieu DOUSSELAIN (St Savin St Germain), Cyril DUBREUIL, Clément GOSSELIN et Sébastien GOSSELIN (L'Envigne), Vincent DURAND, Patrick GALLOT et Nicolas GIRAUD (ACG Foot Sud 86), Aymeric DUVAL (Dissay), Loïc EPAIN (Vicq sur Gartempe), David FERREIRA COELHO (Nouaillé), Eric FRECHIN (Valence Olympique Club), Anthony GALLAS (Sillars), Flavien GARDAIS (Fleuré), Laurent GERMANAUD (Payroux Charroux Mauprévoir), Axel GIRAUD (Jaunay Marigny), Sébastien GRIMAUD (Mignaloux-Beauvoir), Jean-Didier GRONDIN (Lusignan), François HEE (District), Tarik KASSI (Brion St Secondin), Rachid LAGHZAoui (Verrières), Ronan LE COARER (St Julien l'Ars), Kyviann LOUEDEC (Cissé), Jonathan MAINGUENEAU et Mathieu ROUSSEAU (Stade Poitevin FC), Loïc MARECHAL (Villeneuve), Alexandre MARTEAU et Baptiste NEDELEC (Poitiers CEP), Pascal MOREAU (Fontaine le Comte), Antonin MORISSET LE DUIGOU (Montmorillon), Frédéric OUVRARD et Benoît VANWINSBERGHE (Beaumont St Cyr), Vincent PADIOLEAU (Ingrandes), David PLAINCHAMP (Jardres), Philip RENOUX (Oyré Dangé), Thor TRUTON (Usson L'Isle), Alan VIOLEAU (Cernay St Genest),

Encadrement : Jean-Michel APERCE - Albert BOUCHET - Bruno DUPUIS - Florent FAVARD - Jean-Michel GUILLET - Patrick JALLADEAU - Jean-Louis MANEUF - Jean-Louis RIDEAU - Patrick RIVIERE

Remerciements à la Faculté des Sports de Poitiers pour la mise à disposition de l'amphithéâtre.

Samedi 1^{er} juillet 2023

➤ **Stage Détection U14-U15 Garçons au complexe sportif Saint Nicolas**

26 présents sur 34 convoqués (6 absents excusés - 2 non excusés)

Encadrement : Anthony ALLOUIS (CTD PPF), Kévin PERIVIER, Emmanuel POUmeroULIE, Tony RICHARD (CTD DAP) et Christian SAVIGNY.

Remerciements au Grand Poitiers pour le prêt des installations.



Vendredi 7 juillet 2023

➤ **Soirée de remise des récompenses à Aslonnes**

- Les trophées du District Arbitres, Dirigeants, Educateurs, Joueurs,
- Les lauréats du Challenge de l'Ethique :
D4 : L'Envigne 2 (4^{ème}), Cernay St Genest 2 (3^{ème}), Latillé (2^{ème}) et Montamisé 2 (1^{er})
D3 : St Benoît 2 (4^{ème}), St Savin St Germain 2 (3^{ème}), Mirebeau (2^{ème}) et Montmorillon 3 (1^{er})
D2 : Rouillé (4^{ème}), Loudun (3^{ème}), Brion St Secondin (2^{ème}) et Montamisé (1^{er})
D1 : Château Larcher (4^{ème}), Oyré Dangé (3^{ème}), Beaumont St Cyr 2 (2^{ème}) et Migné Auxances 2 (1^{er}),
- Le finaliste Maxence GARGOUIL (Ligugé) et le vainqueur Alban GRAVES (Boivre SC) pour la phase départementale e-Cup FFF 2022/2023
- Les clubs supports (Avanton, Chasseneuil St Georges, GJ 3 Vallées 86, Jaunay Marigny, Montmorillon, SO Châtelleraut, Thuré Besse, Vouzailles) et les municipalités (Avanton, Civaux, Jaunay Marigny, Lussac les Châteaux) Montmorillon, St Georges les Baillargeaux, Thuré, Vouzailles) pour l'accueil des plateaux Futsal Jeunes
- Les médailles d'Argent, Vermeil et Or de la Ligue de Football Nouvelle-Aquitaine
- Les médailles d'Argent, de Vermeil et d'Or de la Fédération française de Football

Remerciements à :

M. Roland BOUCHET, maire d'Aslonnes pour la mise à disposition de la salle des Fêtes,
M. Patrice ROCHEREAU, président, et les dirigeants du club pour l'installation de la salle et du buffet,
Mme Marie-Renée DESROSES, maire de Civaux,
M. Jean-Bernard HUS, animateur de la soirée

Jedi 31 août 2023

➤ **Stage Détection U15 Garçons au complexe sportif Saint Nicolas**

37 présents sur 45 convoqués (8 absents excusés)

Encadrement : Anthony ALLOUIS (CTD PPF), Jean-Claude BARRAULT, Patrick ECALLE, Tony RICHARD (CTD DAP) et Christian SAVIGNY, ainsi que Guillaume BAILLY (Naintré), Guillaume BEGAY (Nieuil l'Espoir), Stéphane NOGUES (Saint Benoît) et Nicolas PAYNOT (Montamisé), en recyclage formation continue BMF/BEF.

Remerciements au Grand Poitiers pour le prêt des installations.

Prochain Comité sur convocation

Le Président

Stéphane BASQ

La Secrétaire Générale

Béatrice MATHIEU



COMMISSION SPORTIVE

Commission par consultation électronique du mercredi 25 octobre 2023 Procès-verbal n° 10

Président M. Éric MAIOROFF

Présent MM. Didier DANIEL, Grégory BOUCHET et Jean-Louis OLIVIER

Approbation du PV n° 9 sans modification

SAISON 2023 - 2024 : MATCHS de CHAMPIONNAT MASCULIN REMIS							
Div.	Poule	J	Date du match	n° du match	Équipes	Motif	à jouer le
D3	A	4	15/10/23	26817971	Moncontour (1) / St Léger de Montbrillais (1)	Coupe Nouvelle Aquitaine	01/11/23
D4	F	2	24/09/23	26837042	Les Roches la Villedieu (1) / Cissé (1)	Coupe Nouvelle Aquitaine	01/11/23
D4	F	6	29/10/23	26667380	Château Larcher (3) / Vouneuil Béruges (2)	Coupe de France	01/11/23

SAISON 2022 - 2023 : MATCHS de CHAMPIONNAT FÉMININ REMIS							
Div.	Poule	J	Date du match	n° du match	Équipes	Motif	à jouer le
Fém D1	/	4	15/10/23	26852799	Bressuire (1) / FC Gatinaise (1)	Coupe de France Féminine	05/11/23
Fém D2	/	4	15/10/23	26804135	Dissay (1) / St Cerbouillé (1)	Coupe de France Féminine	05/11/23
Fém D3	B	5	29/10/23	26858777	Celles Verrines (2) / Naintré (1)	Arrêté municipal	29/10/23

Nous vous rappelons la procédure à observer en cas d'intempéries amenant à une interdiction d'utilisation de terrain en Coupes et Challenges départementaux jeunes et seniors.
Si le terrain du club recevant est indisponible ou fait l'objet d'une interdiction municipale d'utilisation **et si ce club ne peut proposer de terrain de repli**, la rencontre est automatiquement **INVERSÉE**.
Si aucune solution ne peut être trouvée, la rencontre sera reportée et fixée à une date ultérieure.

Nous comptons sur votre coopération afin qu'un maximum de rencontres puisse se jouer malgré les conditions météorologiques.

En cas de report merci de prévenir l'arbitre ainsi que l'astreinte arbitrage.

DÉPARTEMENTAL 4

Match n° 26667137 : Adriers (1) – Poitiers Beaulieu FC (1) en poule D du 07/10/23

La commission enregistre la décision de la Commission Litiges et Contentieux (PV n°6) qui donne match perdu par pénalité avec 0 but à 3 à l'équipe de Poitiers Beaulieu FC (1) pour en donner le gain à l'équipe d'Adriers (1) avec 3 buts à 0.

DÉPARTEMENTAL 5

Match n° 26560106 : Monts sur Guesnes (1) – St Christophe (2) en poule A du 08/10/23

Évocation

La commission enregistre la décision de la Commission Litiges et Contentieux (PV n°6) qui donne match perdu par pénalité avec 0 but à 10 à l'équipe de St Christophe (2) pour en donner le gain à l'équipe de Monts sur Guesnes (1) avec 10 buts à 0.



Forfait

Match n° 26667729 : Availles en Châtellerauld (4) – Villeneuve (2) en poule E du 15/10/23

3^{ème} forfait de l'équipe de Availles en Châtellerauld (4) (sans déplacement de Villeneuve (2))
Amende de 33€ au club de Availles en Châtellerauld

Match n°26846172 : Poitiers 3 Cités (3) – Vouneuil Béruges (3) en poule F du 22/10/23

2^{ème} forfait de l'équipe de Vouneuil Béruges (3) (sans déplacement)
Amende de 33€ au club de Vouneuil Béruges

Demandes d'arbitre

Match n° 26560108 : Loudun (2) – Moncontour (2) en poule A du 07/10/23

Demande du club de Loudun pour désigner 1 arbitre sur la rencontre en rubrique.
Demande transmise à la Commission Départementale de l'Arbitrage (selon les disponibilités des arbitres).
Si la demande peut être satisfaite, les frais d'arbitrage seront à la charge du club de Loudun

Match n°26668208 : Poitiers ASAC (2) – Savigny l'Evescauld (1) en poule E du 22/10/23

Demande des clubs de Savigny L'Evescauld et de Poitiers ASAC pour désigner 1 arbitre sur la rencontre en rubrique.
Demande transmise à la Commission Départementale de l'Arbitrage (selon les disponibilités des arbitres).
Si la demande peut être satisfaite, les frais d'arbitrage seront à la charge des deux clubs

Match n° 26560120 : Sammarçolles/3 Moutiers/ASM (2) – Beuxes (1) en poule A du 29/10/23

Demande du club de Beuxes pour désigner 1 arbitre sur la rencontre en rubrique.
Demande transmise à la Commission Départementale de l'Arbitrage (selon les disponibilités des arbitres).
Si la demande peut être satisfaite, les frais d'arbitrage seront à la charge du club de Beuxes

Match n° 26560122 : St Christophe (2) – Orches (1) en poule A du 29/10/23

Demande du club de Orches pour désigner 1 arbitre sur la rencontre en rubrique.
Demande transmise à la Commission Départementale de l'Arbitrage (selon les disponibilités des arbitres).
Si la demande peut être satisfaite, les frais d'arbitrage seront à la charge du club de Orches

Match n° 26560157 : Orches (1) – Loudun (2) en poule A du 03/03/24

Demande du club de Loudun pour désigner 1 arbitre sur la rencontre en rubrique.
Demande transmise à la Commission Départementale de l'Arbitrage (selon les disponibilités des arbitres).
Si la demande peut être satisfaite, les frais d'arbitrage seront à la charge du club de Loudun

DÉPARTEMENTAL 1 FÉMININE

Forfait

Match n°26852805 : Montmorillon (2) – Ligué (2) du 22/10/23

1^{er} forfait de l'équipe de Montmorillon (2) (sans déplacement de Ligué (2))
Amende de 33€ au club de Montmorillon



DÉPARTEMENTAL 3 FÉMININE

Match n° 26855030 : Thouars Foot 79 (1) – Cerizay Co (1) en poule A du 08/10/23

Évocation.

La commission enregistre la décision de la Commission Litiges et Contentieux (PV n°6) qui donne match perdu par pénalité à l'équipe de Thouars Foot 79 (1) avec 0 but à 3 pour en donner le gain à l'équipe de Cerizay Co (1) avec 3 buts à 0.

Forfait

Match n°26858774 : Chauvigny (1) – Echiré/Celles Verrines/Chauray (2) en poule B du 15/10/23

1^{er} forfait de l'équipe de Echiré/Celles/Chauray (2) (sans déplacement)

Amende de 33€ au club de Celles Verrines

Demande d'arbitre

Match n° 26858776 : Chauvigny (1) – Ligugé (2) en poule B du 22/10/23

Le match en rubrique est inversé et se jouera sur le terrain synthétique à St Benoit en raison d'un arrêté municipal n'autorisant qu'un seul match sur le terrain de Chauvigny.

Demande des clubs de Chauvigny et de Ligugé pour désigner 1 arbitre sur la rencontre en rubrique.

Demande transmise à la Commission Départementale de l'Arbitrage (selon les disponibilités des arbitres).

Si la demande peut être satisfaite, les frais d'arbitrage seront à la charge des deux clubs

CHAMPIONNAT FÉMININ U15 à 11 (géré par le District 86)

Demande d'arbitre

Match n° 26804688 : Poitiers Stade (1) – Poitiers 3 Cités (1) en poule B du 14/10/23

Demande du club du Stade Poitevin pour désigner 1 arbitre sur la rencontre en rubrique.

Demande transmise à la Commission Départementale de l'Arbitrage (selon les disponibilités des arbitres) qui a désigné un arbitre.

M. ZINGA Abraham s'est déplacé mais arrivé sur place une personne du Stade Poitevin lui a dit ne pas avoir besoin de lui, il est donc reparti sans arbitrer.

Les frais de déplacement (soit de 34,34€) de M ZINGA Abraham, arbitre de la rencontre, sont à la charge du Stade Poitevin.



En raison du problème informatique sur cette compétition, toujours non réglé, voici les résultats du week-end :

EPREUVE / PHASE		POULE										
Fem à 11 - U15F / 1		POULE A										
TYPE CLASSEMENT												
Automatique diffusé						Par journée						
AFFICHER CLASSEMENT						Aller - Journée 5 - 14/10/20						AFFICHER CLASSEMENT
#	Equipe	Pts	JO	GA	NU	PE	FO	PP	BP	BC	Diff	
1	NIORT ST FLORENT UA 1	9	4	3	0	1	0	0	39	3	36	
2	BRESSUIRE FC 1	9	4	3	0	1	0	0	42	5	37	
3	NIORT CHAMOIS FC 1	9	4	3	0	1	0	0	15	5	10	
4	PARTHENAY VIENNAIS RC 1	3	4	1	0	3	0	0	8	24	-16	
5	CHERVEUX AR 1	0	4	0	0	4	0	0	0	67	-67	

EPREUVE / PHASE		POULE										
Fem à 11 - U15F / 1		POULE B										
TYPE CLASSEMENT												
Automatique diffusé						Par journée						
AFFICHER CLASSEMENT						Aller - Journée 5 - 14/10/20						AFFICHER CLASSEMENT
#	Equipe	Pts	JO	GA	NU	PE	FO	PP	BP	BC	Diff	
1	POITIERS STADE FC 1	10	4	3	1	0	0	0	19	4	15	
2	POITIERS 3 CITES ES 1	10	4	3	1	0	0	0	8	1	7	
3	POITIERS ASAC 1	3	4	1	0	3	0	0	4	13	-9	
4	MONTMORILLON UES 1	3	4	1	0	3	0	0	6	14	-8	
5	CHATELLERAULT SO 1	3	4	1	0	3	0	0	3	8	-5	

Phase 2

U15F

U15 A

Bressuire 1
 Chamoisaurayechire 1
 Niort St Florent Ua 1
 Poitiers 3 Cités 1
 Poitiers ASAC 1
 Poitiers Stade FC 1

U15 B

Chatelleraut So 1
 Cherveux Ar 1
 GJ Cerisay
 Montmorillon Ues 1
 Parthenay Viennay Rc 1

Date de championnat : 11/11, 18/11, 25/11, 3/12, 16/12
 Rattrapage : 9/12



CHAMPIONNAT FÉMININ U18F à 11 (géré par le District 79)

U18F

POULE A	POULE B	POULE C
Chatellerault So 1	Chamoischaureyechire 2	3 Valles 86 Gj 1
Migne Auxances Us 1	Fc Gatinaise 1	Chauvigny Vvm Gj 1
Niort St Florent Ua 1	Jaunay Marigny 1	Ent Avenir 79 /Orée 1
U.S. La Chapelle Bat 1	Montmorillon 1	Poitiers ASAC 1
Venise Verte Fc 1	Poitiers Stade Fc 1	

Date de championnat : 11/11, 18/11, 25/11, 3/12, 16/12

Rattrapage : 9/12

CHAMPIONNAT FÉMININ U14-U17F à 8 (géré par le District 79)

U14U17F à 8

POULE A	POULE B	POULE C	POULE D
Boutonnais Fc 21	Ent Essc/Fcpa 21	Chantel. Courl. Chap 21	3 Valles 86 Gj 21
Gati FOOT 21	Loudun Fc 21	Lusignan 22	Aiffres Fors Prahecq
Jaunay Marigny Us 21	Moncoutant Sa 21	Moncoutant Sa 22	Celles-Verrines Es 21
Loudun Fc 22	Neuville Ca 21	Neuville Ca 22	Montmorillon 22
Lusignan 21	Nieuil L Espoir Js 21	Parthenay Viennay Rc 22	Nieuil L Espoir Js 22
Val De Boutonne Foot 21	Vicq Availes 21	Poitiers 3 cités 21	U.S. La Chapelle Bat 22

Date de championnat : 11/11, 18/11, 25/11, 3/12, 16/12

Rattrapage : 9/12

CHAMPIONNAT FÉMININ U11-U13F à 11 (géré par le District 86)

Match n°27081554 : Niort Chamois/Chauray/Echiré (1) – Lusignan (1) en poule C du 14/10/23

2^{ème} forfait de l'équipe de Lusignan (1) (sans déplacement)

Amende de 11€ au club de Lusignan

Phase 2

U13F à 8

POULE A	POULE B	POULE C	POULE D
Bressuire Fc 1	Avenir 79 Fc 1	Buxerolles Es 1	Buxerolles Es 2
Chauray echire 1	Boutonnais Fc 1	Montmorillon Ues 1	Gati Foot 1
Chatellerault So 1	Chauvigny GJVVM 1	Niort St Florent Ua 2	Lusignan Usm 1
Loudun Fc 1	Nieuil L Espoir Js 1	GJ Espoir Sud Poitiers 1	Neuville Ca 1
Niort St Florent Ua 1	Poitiers 3 Cites Es 1	GJ Sud Haut Poitou 1	Pays Néo Créchois 1
Poitiers Stade Fc 1	U.S. La Chapelle Bat 1	Chauvigny GJVVM 2 1	Parthenay Viennay Rc 1

Date de championnat: 11/11, 18/11, 25/11, 3/12, 16/12

Rattrapage : 9/12



COUPE LOUIS DAVID

COUPE LOUIS DAVID : 2ème tour du 05/11/23

N°	équipes à domicile	div.	équipes à l'extérieur	div.
1	Chatain 1	D4 E	Chateau Larcher 2	D3 D
2	Ceaux La Roche 1	D5 A	Jardres 1	D4 C
3	Cernay/St Genest/L'Envigne 1	D3 A	Vivonne 1	D3 D
4	Champagne/Vivonne 1	D4 E	Sillars 1	D5 G
5	La Chapelle Viviers 1	D5 G	St Christophe 1	D4 A
6	Coussay 1	D4 A	Cenon/Vouneuil 1	D4 B
7	Coussay Les Bois 1	D3 A	Vouzailles 1	D4 A
8	Nalliers 1 OU Châtelleraut SO 3	D4 D OU D4 A	Dissay 1	D4 C
9	Haims 1	D5 G	Cisse 1	D4 F
10	Jouhet Pindray 1	D5 G	Colombiers 1	D3 B
11	Les 3 Moutiers 1	D4 A	Chatelleraut Reunionnais 1	D5 C
12	Les Roches la Villedieu 1	D4 F	Naintre 2	D3 B
13	Loudun 1	D3 A	Chatelleraut Portugais 2	D3 B
14	Paizay Le Sec 1	D5 G	Bonnes 1	D5 E
15	Pleumartin La Roche Posay 1	D3 B	Poitiers Beaulieu ES 1	D4 B
16	Pouille Terce 1	D5 E	Lusignan 1	D3 D
17	Sammarcolles 1	D4 A	F.C. Beaulieu 1	D4 D
18	Saulge 1	D5 G	Lavoux Liniers 1	D4 C
19	St Leger Montbrillais 1	D3 A	Poitiers Gibauderie 1	D3 C
20	St Maurice Gencay 1	D3 D	Nieuil L Espoir Js 2	D3 C
21	Usseau 1	D5 B	Villeneuve 1	D4 D
22	Valence En Poitou Couhe 1	D4 E	Poitiers Portugais 1	D5 F
23	Vallee Du Salleron 1	D4 D	Poitiers Asac 1	D3 A
24	Vernon 1	D5 I	Ozon Fc 2	D3 B
25	Vouille 1	D3 A	Nouaille Es 2	D3 C

Buxerolles Es 3	D3 A
-----------------	------

exempt



CHALLENGE DES RESERVES

CHALLENGE DES RESERVES				
1er tour du 05/11/23				
N°	équipes à domicile	div.	équipes à l'extérieur	div.
1	ADRIERS (2)	D5 I	VALLÉE DU SALLERON (2)	D5 G
2	BLANZAY (2)	D5 I	SOMMIÈRES ST ROMAIN (2)	D5 H
3	BOURESSE / QUEAUX MOUSSAC (2)	D5 I	ACG FOOT SUD 86 (2)	D4E
4	COLOMBIERS (2)	D5 C	CERNAY ST GENEST L'ENVIGNE (2)	D5 B
5	LA PALLU (2)	D5 D	CENON sur VIENNE (2)	D5 C
6	LAVOUX-LINIERS (2)	D5 E	AVANTON (2)	D5 D
7	LEIGNE SUR USSEAU (2)	D5 B	LOUDUN (2)	D5 A
8	MONCONTOUR (2)	D5 A	PLEUMARTIN LA ROCHE POSAY (2)	D5 B
9	OUZILLY THURE (2)	D5 C	SAMMARCOLLES (2)	D5 A
10	POITIERS ASAC (2)	D5 E	PAYROUX CHARROUX MAUPREVOIR (2)	D5 I
11	PRESSAC AVAILLES (2)	D5 I	VALENCE O C (2)	D5 H
12	QUINCAY (2)	D5 D	JARDRES (2)	D5 E
13	ST CHRISTOPHE (2)	D5 A	NAINTRE (3)	D4B
14	ST JULIEN L'ARS (2)	D5 E	ST LÉGER DE MONTBRILLAIS (2)	D5 A
15	VILLENEUVE (2)	D5 E	ST MAURICE GENCAY (2)	D5 H
16	VOUZAILLES (2)	D5 D	COUSSAY LES BOIS (2)	D5 B
17	POITIERS 3 CITES (2)	D4D	POITIERS GIBAUDERIE (2)	D4F
18	LUSIGNAN (2)	D4E	CISSE (2)	D5 D
19	NIEUIL L'ESPOIR (3)	D4D	AVAILLES en CHATEL (2)	D4B
20	MIREBEAU (2)	D4C	DISSAY (2)	D5 F

Participent à ce tour les 32 équipes de D5 et 8 équipes de D4 tirés au sort.



CHALLENGE MARCEL RENAUDIE

CHALLENGE M. RENAUDIE 1er tour du 05/11/23

N°	équipes à domicile	div.	équipes à l'extérieur	div.
1	Antran 3	D5B	Montamisé 4	D5C
2	Acg Foot Sud 86 3	D5H	Poitiers 3 Cités 3	D5F
3	Boivre 3	D5D	Fleuré 3	D5E
4	Brion St Secondin 3	D5I	St Benoît 3	D5F
5	Chasseneuil St Georges 3	D5F	Ingrandes 3	D5B
6	Nord Vienne 3	D5A	Availles En Chatellerault 3	D5C
7	Nouaillé 4	D5F	Chateau Larcher 4	D5H
8	Oyre Dange 3	D5B	La Pallu 3	D5C
9	Sevres Anxaumont 3	D5F	Rouillé 3	D5H
10	Smarves Iteuil/Fontaine le Comte 4	D5F	Mignaloux 4	D5D
11	Valdivienne As 3	D5G	St Maurice Gencay 3	D5H
12	Vicq S/Gartempe 3	D5B	Beaumont St Cyr 4	D5C
13	Vouneuil Beruges 3	D5F	Smarves Iteuil 3	D5D

Montamisé 3

 D5F Exempt

FEUILLES DE MATCHS NON PARVENUES

Amende de 13€

Rencontre du 14/10/23

- Match n° 26804730 : Châtellerault SO (1) – Buxerolles (1) en U11-U13F poule A
- Match n° 27081540 : GJ VVM Chauvigny (1) – Montmorillon (1) en U11-U13F poule B

Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel de District dans un délai de 7 jours à compter de la présente notification (article 30 des Règlements Généraux de la L.F.N.-A.) (48 heures pour les coupes départementales) dans les formes réglementaires définies à l'article 190 des R.G. de la FFF, accompagné d'un droit d'examen de 105 €.

**Prochaine réunion : sur convocation.
Le président, Eric Maïoroff.**



COMMISSION LITIGES ET CONTENTIEUX

Réunion (par voie électronique) du mercredi 25 octobre 2023
Procès-verbal n° 07

Présents : Mme Maryse MOREAU, MM. François PAIREMAURE et Laurent LARBALETTE.

Approbation du PV n° 06 (par voie électronique) du mercredi 17 octobre 2023 sans modification.

JOUEURS SUSPENDUS

Liste des clubs susceptibles d'avoir un(e) joueur(se) suspendu(e) (sous toute réserve).

Attention

- cette liste peut comprendre des joueurs qui n'ont plus qu'un match à purger dans une des équipes du club.
- cette liste est constituée avant les réunions des Commissions de Discipline du District et de la Ligue de la semaine en cours.
- cette liste ne concerne que les équipes évoluant en championnats de **District** Jeunes ou Seniors.
- cette liste est établie sans avoir connaissance de toutes les mutations entre clubs.

Poitiers Gibauderie : suite à la décision de la Commission d'Appel n°3 du 15/11/22, le dirigeant qui officiait en tant qu'arbitre assistant lors de la rencontre Chasseneuil St Georges (2) – Poitiers Gibauderie (2) n'est pas autorisé à être inscrit à nouveau sur une feuille de match comme officiel tant qu'il n'aura pas suivi une formation d'arbitre de club.

Antran	Jaunay Marigny	Poitiers Beaulieu ES
Availles en Châtelleraut	La Pallu	Poitiers Cep
Beaumont St Cyr	Leigné sur Usseau	Poitiers Portugais
Biard	Ligugé	Pressac / Availles Limouzine
Buxerolles	Loudun	Savigny l'Evescault
Cenon sur Vienne	Mirebeau	Sommières St Romain
Châtelleraut Portugais	Montmorillon	St Benoît
Châtelleraut SO	Naintré	St Julien l'Ars
Chauvigny	Nouaillé Maupertuis	Stade Poitevin
Cissé	Ouzilly	Thuré Besse
Espoir	Payroux Charroux Mauprévoir	Valdivienne
FC 3 vallées 86	Poitiers Asac	Vallée du Salleron
Fleuré	Poitiers ASPTT	Vicq sur Gartempe
		Vouneuil sur Vienne

OUVERTURES DE DOSSIERS

Match n° 26559854 : Bonneuil Matours (1) – Cenon / Vouneuil (1) en Départemental 4 poule B du 22/10/23

Feuille de match non parvenue.

Présence de joueurs suspendus non contrôlée.

Dossier en instance.

**Match n° 26667143 : St Savin St Germain (2) – Nieuil l'Espoir (3) en Départemental 4 poule D du 22/10/23**

Feuille de match non parvenue.
Présence de joueurs suspendus non contrôlée.
Dossier en instance.

Match n° 26560117 : Loudun (2) – Orches (1) en Départemental 5 poule A du 22/10/23

Feuille de match non parvenue.
Présence de joueurs suspendus non contrôlée.
Dossier en instance.

DOSSIERS EN INSTANCE**Match n° 26531954 : Espoir FC (1) – Availles en Châtellerault (2) en Départemental 4 poule B du 08/10/23**

Feuille de match non parvenue.
Présence de joueurs suspendus non contrôlée.
Dossier en instance.

Match n° 26559852 : Espoir FC (1) – Ouzilly (1) en Départemental 4 poule B du 15/10/23

Feuille de match papier non parvenue.
Présence de joueurs suspendus non contrôlée.
Dossier en instance.

Match n° 26892373 : La Pallu (3) – Montamisé (4) en Départemental 5 poule C du 15/10/23

Feuille de match non parvenue.
Présence de joueurs suspendus non contrôlée.
Dossier en instance.

Match n° 26892374 : Chasseneuil St Georges (4) - Colombiers (2) en Départemental 5 poule C du 15/10/23

Feuille de match non parvenue.
Présence de joueurs suspendus non contrôlée.
Dossier en instance.

Match n° 26990025 : Jaunay Marigny (1) - Naintré (1) en U17/U18 Départemental 1 du 07/10/23

Feuille de match informatisée non parvenue.
Présence de joueurs suspendus non contrôlée.
Dossier en instance.

DOSSIERS CLASSÉS**Match n° 26668206 : Bonnes (1) – Jardres (2) en Départemental 5 poule E du 15/10/23**

Feuille de match papier reçue et contrôlée.
Dossier classé.

Match n° 26667728 : Lavoux-Liniers (2) – Fleuré (3) en Départemental 5 poule E du 15/10/23

Composition de l'équipe de Fleuré (3) reçue et contrôlée.
Dossier classé.

Match n° 27234749 : Naintré (2) – Ozon (1) en U17/U18 Départemental 2 poule A du 30/09/23

Feuille de match papier reçue et contrôlée.
Dossier classé.



DÉPARTEMENTAL 2

Match n° 26664851 : Rouillé (1) – St Julien l'Ars (1) en poule B du 07/10/23.

Match arrêté à la 46ème minute suite à un dysfonctionnement de l'éclairage.

La Commission a reçu tous les rapports demandés.

- Monsieur Nicolas GIRAUD, arbitre de la rencontre de Coupe Nouvelle-Aquitaine : Rouillé (1) – Vouneuil Béruges (1) du 30/09/23

- Monsieur Jonathan MAINGUENEAU, arbitre officiel de la rencontre

- Pour le club de Rouillé :

Madame Adeline MOREAU (Présidente)

Monsieur Philippe BOUQUET (Coprésident)

Monsieur Jacky JAUNET (Arbitre assistant)

Monsieur Théo MENIN (joueur n° 3 et capitaine)

Monsieur Sébastien GAGNAIRE (banc de touche)

Monsieur Dominique PENAGUIN (banc de touche)

Au représentant de la municipalité de Rouillé présent sur place.

- Pour le club de St Julien l'Ars

Monsieur Jean-Baptiste MICHAUD (Président)

Monsieur Julien BERNARDEAU (Délégué)

Monsieur Jérôme CAILLAUD (Arbitre assistant)

Monsieur Dimitri GENIER (joueur n° 5 et capitaine)

Monsieur David VAUTIER (banc de touche)

Monsieur Patrice LEBEAU (banc de touche)

Considérant que la rencontre en litige a été interrompue à la 46ème minute sur le score de 0 à 2 à la suite d'une panne d'éclairage,

Considérant que toute la question dans cette affaire est de déterminer si la panne d'éclairage survenue lors de la rencontre en rubrique constitue ou non un cas de force majeure, c'est à dire s'il s'agit ou non d'un événement extérieur, imprévisible et irrésistible,

Considérant que rien ne permet de penser que l'éclairage aurait été volontairement endommagé,

Considérant que le caractère imprévisible et irrésistible de la panne n'est pas démontré puisque l'installation en cause avait connu des problèmes d'éclairage, à plusieurs reprises, le match précédent et durant les entraînements de la semaine, comme indiqué dans les rapports fournis (MM. Nicolas GIRAUD, Dominique PENAGUIN, Sébastien GAGNAIRE),

Considérant alors qu'au vu des problèmes d'éclairage survenus sur l'installation en cause, dont avait connaissance le club de ROUILLE, il appartenait à ce dernier, en sa qualité de club recevant, de s'assurer auprès de la Mairie que l'installation serait opérationnelle pour accueillir un match en nocturne, bien qu'il ait constaté, lors des entraînements, que ce n'était pas le cas.

Considérant qu'à défaut de pouvoir évoluer en nocturne sur l'installation en cause, le club de ROUILLE aurait pu faire en sorte d'y évoluer en diurne.

Considérant, en revanche, que le club recevant a tenté, uniquement par ses propres moyens, de relancer le système d'éclairage, mais n'a fait appel à aucune intervention extérieure auprès d'une société spécialisée ou d'un électricien,

Considérant ainsi que le club de ROUILLE a fait preuve de négligence et manqué aux obligations qui lui incombent en tant que club recevant, en ce sens qu'il n'a pas tout mis en œuvre pour que la rencontre en rubrique puisse se dérouler jusqu'à son terme,

Par ces motifs donne match perdu par pénalité avec 0 but à 3 à l'équipe de Rouillé (1) pour en donner le gain à l'équipe de St Julien l'Ars (1) avec 3 buts à 0.

Dossier classé.

**U17 / U18****Match n° 27235585 : GJ 3 Vallées 86 (2) – Nieuil l'Espoir / Mignaloux Beauvoir (1) en Départemental 2 poule C du 23/09/23 remis le 21/10/23**

Courriel de confirmation de réserve du club de Nieuil l'Espoir (22/10/23 à 10h03)

Réserve sur la qualification et/ou la participation de l'ensemble des joueurs du club GJ 3 Vallées 86, pour le motif suivant : des joueurs du club GJ 3 vallées 86 sont susceptibles d'avoir participé au dernier match d'une équipe supérieure du club qui ne joue pas le même jour ou le lendemain.

La commission prend connaissance de la réserve confirmée pour la dire recevable.

Jugeant en premier ressort,

Considérant que l'équipe du GJ 3 Vallées 86 (1) ne jouait pas de rencontre le même jour ou le lendemain.

Considérant, après vérification des feuilles de match de la dernière rencontre des équipes du GJ 3 vallées 86 (1) évoluant en U17 Régional 2 poule A (dernier match en championnat : Champniers (1) - GJ 3 vallées 86 (1) du 14/10/23) qu'aucun joueur inscrit sur la feuille de match de la rencontre en rubrique n'a participé à la dernière rencontre de l'équipe supérieure susnommée.

Considérant que l'équipe du GJ 3 vallées 86 (2) n'est pas en infraction avec les dispositions de l'article 167.2.a des RG de la FFF.

Par ces motifs dit la réserve non fondée et enregistre le résultat mentionné sur la feuille de match.

Les droits de confirmation de réserve (40€) seront débités au club de Nieuil l'Espoir.

Dossier classé.

RÉSERVES SPORTIVES NON CONFIRMÉES

- Match n° 27234831 : GJ Dissay Beaumont (1) – GJ Montasèvres (3) en U17/U18 Départemental 2 poule C du 21/10/23

- Match n° 26858776 : Ligugé (2) – Chauvigny (1) en Départemental 3 Féminines poule B du 22/10/23

RÉSERVES TECHNIQUES NON CONFIRMÉES

- Match n° 26852803 : Avenir 79 / Niort Chamois / Autize Orée (1) – Niort St Florent (1) en Départemental 1 Féminines du 22/10/23

Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel de District dans un délai de 7 jours à compter de la présente notification (article 30 des Règlements Généraux de la L.F.N.A.) (48 heures pour les coupes départementales) dans les formes réglementaires définies à l'article 190 des R.G. de la FFF, accompagné d'un droit d'examen de 105 €.

Prochaine réunion sur convocation.

Maryse MOREAU.



COMMISSION JEUNES

POLE ADMINISTRATIF

Réunion du jeudi 26 octobre 2023
Procès-verbal n°9

Président M. Philippe BARRITAUULT
Présents Mmes Chantal PINTAULT et Patricia PATRAULT - MM. Christian SAVIGNY et Jean Paul PINTAULT
Excusé Mme Sylvie TESSEREAU

Le PV n°8 est adopté sans modification

SAISON 2023 - 2024 : MATCHS DE CHAMPIONNAT JEUNES REMIS									
Cat.	Div.	Poule	J	Date du match	n° du match	Équipes		Motif	à jouer le
U17/U18	D1	/	2	23/09/23	26990015	Availles/Vicq/St Savin (1)	Naintré (1)	Coupe Gambardella	09/12/23
U17/U18	D1	/	3	30/09/23	26990020	Naintré (1)	Neuville (1)	Coupe Gambardella	04/11/23
U17/U18	D1	/	3	30/09/23	26990016	Jaunay Marigny (1)	Availles/Vicq/St Savin (1)	Coupe Gambardella	04/11/23
U17/U18	D2	C	2	30/09/23	27234837	Nieul/Mignaloux (1)	Migné Auxances (3)	Coupe Gambardella	04/11/23
U17/U18	D2	C	2	30/09/23	27234838	Poitiers PTT (1)	Gj Dissay Beaumont (1)	Coupe Gambardella	04/11/23
U13	D3	A	1	23/09/23	23860153	Naintré (1)	Loudun (1)	Dysfonctionnement Informatique	04/11/2023
U13	D3	G	1	23/09/23	27072806	Valdivienne (1)	St Savin/ Vicq (2)	Engagement tardif	04/11/2023
U13	D3	G	2	30/09/23	27072813	St Savin/Vicq (2)	Mignaloux Beauvoir (1)	Engagement tardif	08/11/23

SAISON 2023 - 2024 : MATCHS DE CHALLENGE JEUNES REMIS									
Cat.	J	Date du match	n° du match	Équipes		Motif	à jouer le		
Chall. U15	TP	21/10/23	27411907	GJ VVM Chauvigny (3)	Migné Auxances (3)	Arrêté municipal	04/11/23		

* Sauf si toujours qualifié en Coupe Gambardella

DATES A RETENIR

Rappel :

- Vendredi 27 octobre : réunion de sensibilisation avec les équipes du Sud de U15D2 et U17/U18D2 au District
- Vendredi 3 novembre : réunion de sensibilisation avec les équipes du Nord de U15D2 et U17/U18 D2 à Scorbé Clairvaux
- Samedi 11 novembre : 2^{ème} journée de Foot Diversifié U11→Foot Five
- Mercredi 20 décembre : date limite des engagements en phase 2 pour les catégories U13D3, U15 D2 et U17/U18 D2



OPERATION CARTON VERT

L'opération « carton vert » est reconduite pour cette saison, le descriptif a été transmis par mail aux clubs.

Ce dispositif est une action qui permet de valoriser les bonnes attitudes des joueuses/joueurs sur le terrain afin d'encourager les bons comportements, en lien avec les **valeurs de notre sport portées par la FFF – sous l'acronyme « PRETS »** :

PLAISIR – RESPECT – ENGAGEMENT – TOLERANCE – SOLIDARITE

Sur la saison 2022/2023, 15 personnes ont été récompensés sur les catégories U17/U18 et U15

U17 DEPARTEMENTAL 1

Forfait

Match n° 26990014 : Neuville (1) – Loudun (1) du 21/10/2023

1^{er} forfait de l'équipe de Loudun (1) (sans déplacement)

Amende de 11€ au club de Loudun

U15

Match n° 26990081 : Poitiers Asac (1) – Naintré (1) en Départemental 1 du 16/09/23

La commission enregistre la décision de la commission litiges et contentieux qui donne match perdu par pénalité avec 0 but à 11 à l'équipe de Naintré (1) pour en donner le gain à l'équipe de Poitiers Asac (1) avec 11 buts à 0.

TOUR 1 CHALLENGE U17/U18

N°	Équipe	Div		Équipe	Div	Date
1	MIREBEAU 1	D2A		BUXEROLLES 1	D1	11/11/23
2	AVAILLES/VICQ/ST SAVIN 1	D1		GJ MONTASEVRES 3	D2C	11/11/23
3	GJ 3 VALLEES 86 2	D2C		GJ ESPOIR SUD POITIERS 2	D2B	9/12/23
4	LA PALLU/ L'ENVIGNE 1	D1		NEUVILLE 1	D1	11/11/23
5	VALDIVIENNE 1	D2C		OZON 1	D2A	9/12/23
6	NIEUL MIGNALOUX 1	D2C		GJ VAL DE VONNE 2	D2B	9/12/23
7	VALENCE E P/VIVONNE 1	D2B		GJ FOOT SUD 86 1	D1	9/12/23
8	POITIERS CEP 1	D2C		CISSE 1	D2B	9/12/23
9	GJ DISSAY BEAUMONT 1	D2C		POITIERS ASAC 2	D2B	9/12/23
10	GJ AVENIR 86 1	D2A		JAUNAY MARIGNY 1	D1	11/11/23
11	GJ MONTASEVRES 2	D1		CENON/PO/VO/TB/GJAI 1	D2A	11/11/23
12	GJ VVM CHAUVIGNY 2	D2C		MIGNE AUXANCES 2	D2B	9/12/23
13	CHAT. L/BR/SMG/SOM/CH 1	D2B		JAUNAY MARIGNY 2	D2A	9/12/23
14	MIGNE AUXANCES 3	D2C		SAINT BENOIT 1	D1	11/11/23
15	MONTMORILLON 3	D2C		VOUNEUIL BERUGES 1	D2B	9/12/23 à 13h15
16	NAINTRE 1	D1		LOUDUN 1	D1	11/11/23



TOUR 1 CHALLENGE U15

N°	Équipe	Div	Équipe	Div	Date
1	NEUVILLE 1	D1	NIEUIL MIGNALOUX 1	D2C	A définir
2	LOUDUN 1	D2A	GJ AVENIR 86 1	D2B	11/11/23
3	GJ VAL DE VONNE 1	D2C	MIGNE AUXANCES 2	D1	11/11/23
4	OZON 1	D2B	NEUVILLE 2	D2A	11/11/23
5	GJ SUD HAUT POITOU 1	D2A	AVAILLES BONNEUIL 1	D1	11/11/23
6	POITIERS 3CITES 1	D1	GJ MONTASEVRES 1	D2D	11/11/23
7	GJ FOOT SUD 86 1	D1	VALENCE EN POITOU OC 1	D2C	A définir
8	BUXEROLLES 1	D1	POITIERS ASAC 2	D2C	11/11/23 à 13h15
9	JAUNAY MARIGNY 1	D2B	MIREBEAU	D2A	11/11/23
10	ST SAVIN/ VICQ 1	D2D	NAINTRE 1	D1	11/11/23
11	BRION/StM G/SOM 1	D2D	Vainqueur TP G	D2	11/11/23
12	VIVONNE 1	D2C	POITIERS CEP 1	D2B	11/11/23
13	POITIERS ASAC 1	D1	MONTMORLLON 2	D2D	11/11/23
14	SAINT BENOIT 1	D1	GJ 3 VALLEES 86 1	D2D	A définir
15	GJ ESPOIR SUD POITIERS 3	D2D	GJ DISSAY BEAUMONT 1	D1	11/11/23
16	CHATEL. PORTUGUAIS 1	D2B	GJ AVENIR 86 2	D2A	11/11/23

A noter : En cas d'élimination de Neuville (1), GJ Foot Sud 86 (1) et Saint Benoit (1) en coupe Nouvelle Aquitaine U15 le samedi 5 novembre, les matchs qui doivent se dérouler contre cette ou ces équipes sera/seront programmée(s) au samedi 11 novembre.

CHAMPIONNATS A 8 U17/U18 et U15

La Commission des Jeunes enregistre les engagements pour le championnat à 8 en U15 :

- Poitiers Gibauderie/Beaulieu
- Châtelleraut Portugais
- St Benoit
- Naintré

Pour le championnat U17 à 8, n'ayant qu'une équipe d'engagée (Poitiers PTT), la commission ne pourra rien proposer.



FESTIVAL FOOT U13 PITCH

Forfait

Plateau du 21/10/23 Poule H : Forfait de GJ Avenir 86. Amende de 11€ au GJ Avenir 86

-Les équipes de L'envigne/Cernay St Genest en poule F, Poitiers Gibauderie/Beaulieu en poule D et Valence en Poitou en poule J sont déclarées forfait en raison de l'absence de jonglerie comme stipulé dans le règlement (Cf document généraux du site internet).

	A	Pts	Jongleries
1	ASM (1)	9	379
2	CHÂTELLERAULT PORTUGAIS (1)	6	269
3	COUSSAY/SOC/PLEUMARTIN	3	391
4	THURE BESSE (1)	0	87

	B	Pts	Jongleries
1	CHÂTELLERAULT SO (1)	9	701
2	MIREBEAU (1)	6	182
3	GJ ANTOIGNE/INGRANDES (1)	3	340
4	SAMMARCOLLES/NORDV/3 MOU/SLM/BEU (1)	0	153

	C	Pts	Jongleries
1	MIGNE AUXANCES (1)	9	589
2	LOUDUN (1)	4	260
3	OZON (1)	2	446
4	CHASSENEUIL/ST GEORGES (1)	1	452

	D	Pts	Jongleries
1	POITIERS STADE (1)	9	883
2	NAINTRE (1)	4	467
3	MIGNALOUX BEAUVOIR (1)	4	342
4	POITIERS GIBAUDERIE/BEAULIEU (1)	-3	?

	E	Pts	Jongleries
1	MONTMORILLON (1)	9	384
2	GJ VVM CHAUVIGNY (1)	6	621
3	GJ 3 VALLEES 86 (1)	3	398
4	ST SAVIN/VICQ (1)	0	183

	F	Pts	Jongleries
1	GJ DISSAY BEAUMONT (1)	7	342
2	GJ SUD HAUT POITOU (1)	6	301
3	NEUVILLE (1)	3	705
4	L'ENVIGNE/CERNAY ST GENEST (1)	-3	?

	G	Pts	Jongleries
1	GJ ESPOIR SUD POITIERS (1)	7	591
2	GJ VAL DE VONNE (1)	6	344
3	BIARD (1)	4	202
4	LIGUGE (1)	0	220

	H	Pts	Jongleries
1	GJ MONTASEVRES (1)	9	366
2	LA PALLU (1)	6	299
3	BONNEUIL MATOURS/AVAILLES (1)	3	270
4	GJ AVENIR 86 (1)	-3	0

	I	Pts	Jongleries
1	POITIERS 3 CITES (1)	7	515
2	CISSE (1)	7	265
3	POITIERS CEP (1)	3	283
4	NEUIL L'ESPOIR (1)	0	373

	J	Pts	Jongleries
1	ST MAURICE GENCAV/BR/SOM/CHP/CHT (1)	5	505
2	VIVONNE (1)	5	193
3	GJ FOOT SUD 86 (1)	4	520
4	VALENCE EN POITOU OC (1)	-3	?

	K	Pts	Jongleries
1	POITIERS ASAC (1)	6	306
2	VOUNEUIL BERUGES (1)	3	185
3	ST BENOIT (1)	0	413

	L	Pts	Jongleries
1	BUXEROLLES (1)	6	495
3	JAUNAY MARIGNY (1)	1	320
2	VALDIVIENNE (1)	1	267

en VERT, les clubs qualifiés

en JAUNE, les meilleurs 3ème



FESTIVAL FOOT U13 Pitch

2ème TOUR - samedi 11 novembre 2023

RDV des équipes à 13h45

Début des rencontres à 14h30

A à Senillé
ASM
COUSSAY/SOC/PLEUMARTIN
GJ DISSAY BEAUMONT
MIREBEAU

B à Antoigné
GJ ANTOIGNE INGRANDES
LOUDUN
NAINTRE
SO CHATELLERAULT

C
CHATELLERAULT PORTUGAIS
LA PALLU
NEUVILLE
POITIERS ASAC

D à Rouillé
GJ ESPOIR SUD POITIERS
GJ FOOT SUD 86
GJ VAL DE VONNE
SMG/BR/SOM/CHP/CHT

E
BUXEROLLES
POITIERS CEP
POITIERS 3 CITES
VIVONNE

F
CISSE
GJ SUD HAUT POITOU
JAUNAY MARIGNY
MIGNE AUXANCES

G
GJ MONTASEVRES
GJ 3 VALLEES 86
MIGNALOUX
MONTMORILLON

H
BIARD
GJ VVM CHAUVIGNY
POITIERS STADE
VOUNEUIL BERUGES

Club recevant



CHALLENGE MAURICE DANSAC

CHALLENGE DANSAC U13

1er TOUR - samedi 11 Novembre 2023

RDV des équipes à 13h45

Début des rencontres à 14h30

A
ASM FC 2
OZON 1
SAMMARCOLLES/NV/3M 1
THURE BESSE 1

B à Bonneuil
BONNEUIL/AVAILLES 1
COUSSAY/PL/SOC 2
OZON 2
SO CHATELLERAULT 2

C à Antran
CHATELLERAULT PORTUGAIS 2
GJ AVENIR 86 2
GJ DISSAY BEAUMONT 2
JAUNAY MARIGNY 2

D à Bonnes
GJ 3 VALLEES 86 2
GJ VVM CHAUVIGNY 3
MONTMORILLON 2
ST SAVIN/VICQ 1

E à Gençay
GJ FOOT SUD 86 2
GJ VAL DE VONNE 2
ST MAURIE GENÇAY/ SOM/BR/CH 2
VALENCE EN POITOU 1

F à St Savin
BONNEUIL/AVAILLES 2
NIEUIL L'ESPOIR 1
ST SAVIN/VICQ 2
VALDIVIENNE 1

G à Lençloitre
GJ AVENIR 86 1
L'ENVIGNE/CERNAY 1
NAINTRE 2
NEUVILLE 2

H à Maillé
CHASSENEUIL ST GEORGES 1
CISSE 2
GJ SUD HAUT POITOU 2
NEUVILLE 3

I à St Georges les Baillargeaux
CHASSENEUIL ST GEORGES 2
GJ SUD HAUT POITOU 3
L'ENVIGNE/CERNAY 2
MIGNE AUXANCES 2

J
GJ ESPOIR SUD POITIERS 2
POITIERS ASAC 2
ST BENOIT 1
VOUNEUIL BERUGES 2

K à Lavoux
BUXEROLLES 2
GJ VVM CHAUVIGNY 2
POITIERS ASAC 3
ST BENOIT 2

L à Sèvres Anxaumont
GJ VVM CHAUVIGNY 4
GJ MONTASEVRES 2
MIGNE AUXANCES 3
POITIERS STADE 3

M à Beaumont
GIBAUDERIE/BEAULIEU 1
GJ DISSAY BEAUMONT 3
POITIERS CEP 2
POITIERS 3 CITES 2

N à Fontaine le Comte
BUXEROLLES 3
GJ ESPOIR SUD POITIERS 3
LIGUGE 1
POITIERS STADE 2



U11

Plateau du 21/10/23 :

Poule A plateau 2 : Non réception du plateau de Poitiers 3 Cités. Plateau annulé.
Pris note du mail d'excuse de Poitiers 3 Cités. La commission regrette que le club de Poitiers 3 Cités n'est pas noté le report de ce plateau du 30/09/23 au 21/10/23 et espère que Neuville et Migné Auxances ne se soient pas déplacés.

Poule F plateau 2 : 2^{ème} forfait de Poitiers 3 Cités. Amende de 11€ au club de Poitiers 3 Cités.

Poule U11 Phase 2

NIVEAU 1

POULE A	POULE B
CHATELLERAULT SO 1	CHATELLERAULT SO 2
GJ FOOT SUD 86 1	GJ DISSAY BEAUMONT 1
LIGUGE 1	GJ SUD HAUT POITOU 1
MIGNE AUXANCES 1	GJVVM CHAUVIGNY 1
NEUVILLE 1	MONTMORILLON 1
NOUAILLE 1	OZON 1
POITIERS ASAC 1	POITIERS 3 CITES 1
STADE POITEVIN 1	SMARVES ITEUIL 1

NIVEAU 2

POULE C	POULE D	POULE E
AVAILLES EN CHATELLERAULT 1	CHATELLERAULT PORTUGAIS 1	CHATEAU LARCHER/ASL/LRLV 1
BONNEUIL MATOURS 1	GJ DISSAY BEAUMONT 2	GJ 3 VALLEES 86 1
LA PALLU/AVANTON 1	L'ENVIGNE/CERNAY ST GENEST 1	GJ VAL DE VONNE 1
CHATELLERAULT SO 3	MIREBEAU 1	GJVVM CHAUVIGNY 2
GJ ANTOIGNE INGRANDES 1	NAINTRE 1	MIGNALOUX 2
GJ AVENIR 86 1	OUZILLY/COLOMBIERS 1	SMGENCAY/BRI/SOM/CHA 1
THURE BESSE 1	SAMMARCOLLES/BEUXES 1	STADE POITEVIN 2
POULE F	POULE G	
BUXEROLLES 1	BUXEROLLES 2	
CISSE 1	FONTAINE LE COMTE 1	
GJ SUD HAUT POITOU 2	GJ MONTASEVRES 1	
CHASSENEUIL ST GEORGES 1	GJVVM CHAUVIGNY 3	
MIGNE AUXANCES 2	MIGNALOUX 1	
NEUVILLE 2	POITIERS 3 CITES 2	
ST BENOIT 1	POITIERS ASAC 2	
VOUNEUIL BERUGES 1	VOUNEUIL BERUGES 2	



NIVEAU 3

POULE H	POULE I	POULE J
CENON SUR VIENNE 1	ASM 1	JAUNAY MARIGNY 1
CHATELLERAULT PORTUGAIS 2	CHATELLERAULT SO 4	LA PALLU/AVANTON 2
COUSSAY/SOC/PLEUMART 1	L'ENVIGNE/CERNAY ST GENEST 2	MIGNE AUXANCES 3
GJ AVENIR 86 2	LES 3 MOUTIERS/STLEGER/NORDV 1	NEUVILLE 3
GJ DISSAY BEAUMONT 3	LES 3 MOUTIERS/STLEGER/NORDV 2	POITIERS ASAC 3
GJ DISSAY BEAUMONT 4	LOUDUN 1	POITIERS CEP 1
OZON 2	NAINTRE 2	POITIERS GIBAUDERIE/BEAULIEU 1
VICQ/ST SAVIN 1	OZON 3	VOUNEUIL BERUGES 3

POULE K	POULE L	POULE M
BIARD 1	ADRIERS 1	GJ MONTASEVRES 3
BUXEROLLES 3	GJ 3 VALLEES 86 2	GJVVM CHAUVIGNY 5
GJ SUD HAUT POITOU 3	GJ MONTASEVRES 2	LIGUGE 2
GJ SUD HAUT POITOU 4	GJVVM CHAUVIGNY 4	MONTMORILLON 2
LA PALLU/AVANTON 3	MONTMORILLON 3	NIEUIL L'ESPOIR 1
POITIERS CEP 2	SMGENCAY/BRI/SOM/CHA 2	SMARVES ITEUIL 2
STADE POITEVIN 3	VALDIVIENNE 1	VICQ/ST SAVIN 2

POULE N
GJ FOOT SUD 86 2
GJ FOOT SUD 86 3
GJ VAL DE VONNE 3
GJ VAL DE VONNE 2
VALENCE EN POITOU 1
VIVONNE 1
ST BENOIT 2

Descend

Monte

Nouvelle équipe



Journée de foot diversifié

REPARTITION FIVE DU 11 NOVEMBRE

POULE A		POULE B		POULE C		POULE D	
LES TROIS MOUTIERS		LENCLOITRE		Chalandray		LATILLE	
<i>Stade</i>		<i>Stade</i>		<i>Stade</i>		<i>Stade</i>	
SAMMARCOLLES/BEUXES 1		L'ENVIGNE/CERNAY ST GENEST 1		GJ SUD HAUT POITOU 1		GJ SUD HAUT POITOU 2	
LES 3 MOUTIERS/STLEGER/NORDV		L'ENVIGNE/CERNAY ST GENEST 2		GJ SUD HAUT POITOU 3		GJ SUD HAUT POITOU 4	
LOUDUN 1		MIREBEAU 1		NEUVILLE 1		NEUVILLE 2	
POULE E		POULE F		POULE G		POULE H	
FONTAINE		VOUNEUIL /S BIARD		BERUGES		CHAUVIGNY	
<i>Stade</i>		<i>Stade de Pouzioux</i>		<i>Stade</i>		<i>Rue de la maladrerie</i>	
FONTAINE LE COMTE 1		VOUNEUIL BERUGES 1		VOUNEUIL BERUGES 3		GJVVM CHAUVIGNY 1	
SMARVES ITEUIL 1		VOUNEUIL BERUGES 2		MIGNE AUXANCES 2		GJVVM CHAUVIGNY 2	
SMARVES ITEUIL 2		MIGNE AUXANCES 1		MIGNE AUXANCES 3		GJVVM CHAUVIGNY 3	
POULE I		POULE J		POULE K		POULE L	
LUSIGNAN		AVANTON		JARDRES		INGRANDES	
<i>Stade</i>		<i>Stade</i>		<i>Rue de la mairie</i>		<i>Stade</i>	
GJ VAL DE VONNE 1		LA PALLU/AVANTON 1		GJVVM CHAUVIGNY 4		GJ ANTOIGNE INGRANDES 1	
GJ VAL DE VONNE 2		LA PALLU/AVANTON 2		GJVVM CHAUVIGNY 5		CHATELLERAULT PORTUGAIS 1	
GJ VAL DE VONNE 3		CISSE 1		NIEUIL L'ESPOIR 1		CHATELLERAULT PORTUGAIS 2	
POULE M		POULE N		POULE O		POULE P	
MONTAMISE		SEVRES ANXAUMONT		BONNEUIL MATOURS		BRION	
<i>Stade</i>		<i>Stade</i>		<i>Stade</i>		<i>Stade</i>	
GJ MONTASEVRES 1		GJ MONTASEVRES 3		BONNEUIL MATOURS 1		SMGENCAY/BRI/SOM/CHA 1	
GJ MONTASEVRES 2		POITIERS CEP 2		CHATELLERAULT SO 2		SMGENCAY/BRI/SOM/CHA 2	
POITIERS CEP 1				CHATELLERAULT SO 3			
POULE Q		POULE R		POULE S		POULE T	
PLEUMARTIN		CHABOURNAY		POITIERS		LEIGNE SUR USSEAU	
<i>Stade</i>		<i>Stade</i>		<i>City Stade St Eloi</i>		<i>Stade</i>	
COUSSAY/SOC/PLEUMART 1		LA PALLU/AVANTON 3		STADE POITEVIN 1		GJ AVENIR 86 1	
CHATELLERAULT SO 1		ASM 1		STADE POITEVIN 2		GJ AVENIR 86 2	
CHATELLERAULT SO 4		NEUVILLE 3		STADE POITEVIN 3		THURE BESSE 1	
POULE U		POULE V		POULE W		POULE X	
MIGNALOUX		NAINTRE		AVAILLES		ST GEORGES	
<i>Stade</i>		<i>Stade</i>		<i>Stade</i>		<i>Stade</i>	
MIGNALOUX 1		NAINTRE 1		AVAILLES EN CHATELLERAULT 1		CHASSENEUIL ST GEORGES 1	
MIGNALOUX 2		NAINTRE 2		CENON SUR VIENNE 1		JAUNAY MARGNY 1	
NOUAILLE 1		OUZILLY/COLOMBIERS 1				POITIERS GIBAUDERIE 1	
POULE Y		POULE Z		POULE AA		POULE AB	
MONTMORILLON		BIARD		SAVIGNE		VALENCE EN POITOU	
<i>Cité Raoul Mortier</i>		<i>Route de Bellevue</i>		<i>Stade</i>		<i>A côté de la piscine</i>	
MONTMORILLON 1		BIARD 1		GJ FOOT SUD 86 1		VALENCE EN POITOU 1	
MONTMORILLON 2		ST BENOIT 1		GJ FOOT SUD 86 2		VIVONNE 1	
MONTMORILLON 3		ST BENOIT 2		GJ FOOT SUD 86 3			
POULE AC		POULE AD		POULE AE		POULE AF	
VERRIERES		ASLONNES		ST GERMAIN		CHATELLERAULT	
<i>Stade</i>		<i>A côté de la mairie</i>		<i>Espace Abel-Demay</i>		<i>City Stade de Branly</i>	
GJ 3 VALLEES 86 1		CHATEAU LARCHER/ASL/LRLV 1		VICQ/ST SAVIN 1		OZON 2	
GJ 3 VALLEES 86 2		LIGUGE 1		VICQ/ST SAVIN 2		OZON 3	
ADRIERS 1		LIGUGE 2		VALDIVIENNE 1		OZON 1	
POULE AG		POULE AH		POULE AI		POULE AJ	
POITIERS		BUXEROLLES		POITIERS		POITIERS	
<i>Ecole primaire Tony Lainé</i>		<i>Parc du Planty</i>		<i>Rue de Bourgonne</i>		<i>Rue de la Clouère</i>	
POITIERS 3 CITES 1		POITIERS ASAC 1		BUXEROLLES 3		POITIERS ASAC 2	
POITIERS 3 CITES 2		BUXEROLLES 1		POITIERS ASAC 3		BUXEROLLES 2	
POULE AK							
BEAUMONT							
<i>Stade</i>							
GJ DISSAY BEAUMONT 1							
GJ DISSAY BEAUMONT 2							
GJ DISSAY BEAUMONT 3							
GJ DISSAY BEAUMONT 4							

Un mail va être transmis :

- aux clubs avec le dossier d'organisation
- aux mairies pour l'utilisation de leurs installations.



U7-U9

La commission rappelle aux responsables des U7-U9 :

Pour le club organisateur :

- D'établir la fiche récapitulative des clubs présents
- De récupérer les fiches de présence de tous les clubs
- D'adresser l'ensemble au District au plus tard le lundi qui suit le plateau **via la messagerie officielle uniquement**

Pour les clubs invités :

- De respecter les horaires fixés lors de l'élaboration des calendriers
- De préparer au préalable la liste des joueurs participants **licenciés**
- En cas de défection de prévenir le responsable du plateau
- De donner la fiche au club organisateur

A défaut de ne pas appliquer ces recommandations, la commission se verra dans l'obligation de sanctionner après les vacances de la Toussaint :

- Envoi tardif des documents 13€
- Licence manquante 7€ la licence ou 18€ l'amende forfaitaire

La licence dûment validée (par la ligue) est obligatoire pour participer aux plateaux. Il en va de la responsabilité du club et de son président.

Plateau U7- U9 du 14/10/23 :

Secteur 1 au 3 Moutiers :

- Manque feuille de plateau de St Léger de Montbrillais
- 1 joueur non licencié en U7 et un joueur non licencié en U9 du club des Trois Moutiers
- 2 joueurs non licenciés en U7 du club de l'ASM
- 2 joueurs non licenciés en U7 du club de Loudun
- 1 joueur non licencié en U9 du club de Sammarçolles

Secteur 2 à Dissay et Cernay :

- 2 joueurs non licenciés en U7 et 1 joueur non licencié en U9 du club de La Pallu
- 1 joueur non licencié en U7 et un joueur non licencié en U9 du club de Neuville
- 1 joueur non licencié en U7 et un joueur non licencié en U9 du club de Cernay St Genest
- 1 joueur non licencié en U7 de l'entente Ouzilly/Colombiers

Secteur 3 à Naintré et à Vicq :

- 1 joueur non licencié en U7 et un joueur non licencié en U9 du club d'Ozon
- 1 joueur non licencié en U7 et 1 joueur non licencié en U9 du club de Châtellerault SO
- 1 joueur non licencié en U9 du club de Cenon sur Vienne
- 1 joueur non licencié en U9 du GJ Avenir 86

Secteur 4 à Latillé, Fontaine le Comte et Vendelogne :

- Manque les feuilles de plateau du club de Latillé
- Merci à Fontaine le Comte de mettre les numéros de licences et non les numéros de personnes.
- 1 joueur non licencié en U7 du GJ Sud Haut Poitou
- 1 joueur non licencié en U7 du club de Fontaine le Comte
- 1 joueur non licencié en U9 du club de Avanton

Secteur 5 à Smarves et Poitiers 3 Cités :

- 2 joueurs non licenciés en U9 du club de Migné Auxances
- 1 joueur non licencié en U7 et un joueur non licencié en U9 du club Stade Poitevin

Secteur 6 à Montamisé et Chasseneuil :

- 1 joueur non licencié en U7 du GJ Montasèvres
- 3 joueurs non licenciés en U9 du club de Poitiers 3 Cités
- 2 joueurs non licenciés en U7 et 3 joueurs non licenciés en U9 du club de Buxerolles

Secteur 7 à Nouaillé :

- 6 joueurs non licenciés en U7 et 2 joueurs non licenciés en U9 du club de Nieuil L'Espoir
- 1 joueur non licencié en U7 et 3 joueurs non licenciés en U9 du club de St Maurice Gençay
- 4 joueurs non licenciés en U7 et 6 joueurs non licenciés en U9 du club de Château Larcher.
- Merci à Château Larcher de mettre les numéros de licences et non les numéros de personnes.
- 2 joueurs non licenciés en U7 du club de Mignaloux
- 2 joueurs non licenciés en U7 et 1 joueur non licencié en U9 du club de Vivonne
- 2 joueurs non licenciés en U7 et 2 joueurs non licencié en U9 du club de Valence en Poitou OC

Secteur 8 à ST Julien L'Ars :

- 1 joueur non licencié en U7 et 1 joueur non licencié en U9 du GJVVM Chauvigny
- 2 joueurs non licenciés en U9 du club d'Adrier
- 2 joueur non licencié en U9 du Gj 3 Vallées 86

**TRANSMISSION TARDIVE OU FEUILLES DE MATCHS
MANQUANTES**

Amende de 13€

Plateau U11 du 21/10/23 :

Poule F plateau 2 Stade Poitevin
Poule I plateau 1 Cenon sur vienne
Poule K plateau 2 La Pallu

**Prochaine réunion : sur convocation
Le Président, Philippe BARRITAU**



COMMISSION STRUCTURATION / LABELISATION

PV N°1

Réunion du vendredi 20 octobre 2023

Présents : Mme Béatrice MATHIEU, Mrs Patrice BILLY - Patrick ECALLE - Jean Michel GUILLET - Claude HEBRAS - Tony RICHARD (CTD DAP) - Christian SAVIGNY - Christian SEIGNEURIN

DOSSIERS LABELS pour la SAISON 2023/2024

1/ Bilan 2022-2023

- ✓ **32 clubs** ont déposé **56 dossiers** dans l'outil autodiagnostic.
- ✓ **9 Labels ont récompensé 7 clubs** : CA Neuville (Jeune Espoir), US Migné Auxances (Jeune Espoir), ES Buxerolles (Jeune Espoir), US Jaunay Marigny (Jeune Espoir, EFF Bronze) , SO Châtellerauld (EFF Or), GJ VVM Chauvigny (Jeune Excellence), FC ASM (Jeune Espoir, EFF Bronze)

Niveau clubs	Nb dossiers
National	10
Régional	46
Total général	56

Dossiers (EFF, Jeunes, Futsal)	Nb dossiers
Clubs avec 1 dossier	17
Clubs avec 2 dossiers	6
Clubs avec 3 dossiers	9
Total général	32

Types Label	Nb dossiers
Label Jeunes FFF CA	32
Label Jeunes FFF CA Féminines	11
Label Jeunes FFF CA Futsal	13
Total général	56

- ✓ Les membres de la commission ont accompagné 32 clubs et participé à 23 réunions.

2/ Clubs ayant utilisé l'autodiagnostic pour la saison 2023-2024.

- ✓ A ce jour, il y a **34 dossiers** ouverts par **24 clubs**, dont 15 clubs avec 1 dossier, 8 clubs avec 2 dossiers et 1 club avec 3 dossiers.

3/ Clubs à accompagner :

- ✓ Pour rappel, 7 clubs arrivent en fin de validation Label en 2024
- ✓ La commission va recenser les clubs sans Label qui ont déjà été accompagné en 2022-2023.

4/ Présentation des nouveaux tableaux (Labels Jeune, EFF et Futsal) avec les critères pour cette saison

5/ Dates et échéances.

- ✓ Dépôt des dossiers au plus tard le **15 décembre 2023** (le 1^{er} décembre pour la commission Label),
- ✓ Transmission des dossiers éligibles à la LFNA début juin 2024,
- ✓ Les prochaines réunions de la commission se tiendront les vendredis : 1^{er} décembre 2023, 23 février et 13 mai 2024

**6/ Question diverses.**

Pour la saison 2022/2023, les membres de la commission remercient les clubs pour l'accueil cordial et le travail studieux effectué.

Certains items étant communs avec le Label séniors, ainsi que le Challenge Départemental 86, un contact sera pris avec les différents responsables afin de mutualiser les moyens

Prochaine réunion sur convocation.

La Présidente, Béatrice MATHIEU

Le Responsable Technique, Patrice BILLY



COMMISSION DÉPARTEMENTALE D'ARBITRAGE

Réunion du bureau du lundi 23 octobre 2023 Procès-verbal n° 1

Président : M. Bruno DUPUIS

Présents : MM. Ludovic BRUNETEAU, Gaël CHARON, Patrick JALLADEAU, David PLAINCHAMP, Jean-Louis RIDEAU

Le PV n°01 du 11-09-23 est adopté à l'unanimité.

CIVILITÉS

Félicitations :

La CDA adresse ses plus chaleureuses félicitations :

- à tous les arbitres qui se sont qualifiés pour le second tour puis le troisième tour de la Coupe de France des Arbitres La Poste.
- à François-Dominique Hérault et à sa conjointe pour la naissance de leur fille.

Rétablissement :

La CDA adresse un prompt rétablissement à tous les arbitres actuellement blessés.

LECTURE DES COURRIERS

Courriels de :

- M. VIGNAUX Paul pour une demande d'année sabbatique.
- M. LECOMTE Jean-Pierre. Pris note.
- Du club de Valdivienne. Le District n'a pas la main sur le transfert de dossier de l'intéressé.
- M. PADIOLEAU Vincent. Une réponse lui a été apportée.
- M. GRIMAUD Sébastien. La CDA ne peut répondre favorablement à sa demande.
- M. JOVER Julien. L'intéressé pourra participer à la prochaine session de tests physiques au vu son renouvellement tardif.
- M. MONCEAU Christophe. La CDA donne un avis favorable à sa demande.
- Du club de Cissé. Pris note.
- M. GABORIEAU Kyllian. Pris note.
- M. ANDAUR Claudio. Pris note de son mail d'excuses suite à son départ soudain du stage de cohésion. La CDA recevra l'intéressé très prochainement.
- M. EPAIN Loïc, CAMARA Sekou, RAGEAU Romane. Suite à leurs demandes respectives, ils ont pu effectuer le test physique de deux divisions supérieures.
- M. BLANC Patrice. Dossier transmis à la CDPA.
- M. POTTIER Nicolas. Pris note des nouvelles directives concernant le retour à l'arbitrage des arbitres de District.
- Du club de Buxerolles. Dossier transmis à la CDPA.



Pris connaissance des arrêts de sport / justificatif suivants :

- Mme DUBOIS Lucia daté du 11/09/2023 pour une durée de 21 jours.
- M. MAITRE Robin daté du 15/09/2023 pour une durée de 15 jours.
- M. AGNESE Alexandre du 16 au 17/09/2023.
- M. ROBIN Joé daté du 19/09/2023 pour une durée d'1 mois.
- M. THUBERT Antoine du 18/09 au 29/10/2023.
- M. COURTADIOU Thibault du 22/09 au 08/10/2023.
- M. MERAIMI Aymen du 20/09 au 13/10/2023.
- M. CERNON Timothé daté du 08/10/2023 pour une durée de 10 jours.
- M. GABORIEAU Floryan daté du 07/10/2023 pour une durée de 10 jours.
- M. CAILLAULT Anthony du 08/10 au 06/11/2023.
- Mme RAGEAU Romane le 30/09/2023.
- M. TRANCHANT Julien du 27/09 au 17/11/2023.
- M. GRAPPEY Tony du 25/09 au 01/10/2023.
- M. LUMINEAU Maxence du 16/10 au 12/11/2023.

Un certificat de reprise sera nécessaire pour la reprise de l'arbitrage si l'arrêt est **égal ou supérieur à 21 jours**.

INFORMATIONS GENERALES

Point sur les engagements :

175 arbitres sont désignables à ce jour.

Le Bureau encourage les derniers retardataires à effectuer les démarches de renouvellement. À noter que toute demande de licence saisie avant le 31 août ne sera plus active après le 31 octobre prochain. Les arbitres renouvelant après cette date ne pourront compter dans l'effectif de leur club vis-à-vis du Statut de l'Arbitrage.

Mutation : Nicolas RICROS mute vers le club d'ANTHONY-LE-TILLAC (37) et donc vers le District d'Indre et Loire. Le bureau lui souhaite une bonne continuation.

Demande d'année sabbatique : Paul VIGNAUX (Vicq-sur-Gartempe). Le bureau de la CDA émet un **avis favorable** étant donné les motivations (blessure longue durée) et transmet la demande à la commission du Statut de l'Arbitrage.

Demandes de devenir arbitre assistant spécifique :

- Sébastien GRIMAUD (Mignaloux-Beauvoir). Le bureau de la CDA émet un **avis défavorable**. Le Président prendra contact avec lui pour lui expliquer la décision.
- Loïck RAYMOND (Leigné-sur Usseau). Le bureau de la CDA émet un **avis favorable** à sa demande. L'intéressé a validé le test physique de cette catégorie.

Réflexion sur les Arbitres Assistants (AA).

Compte-tenu de la difficulté de faire varier les désignations des arbitres assistants D2 (AAD2) qui ne peuvent être désignés qu'en D1 (au contraire des AAD1 qui officient en D1 et en R3), il est décidé que suite à la réussite aux tests physiques des arbitres qui composent la catégorie AAD2 sur ce début de saison et en cas de premier rapport d'observation concluant, les AAD2 pourront également être désignés occasionnellement en R3.

Cette orientation ne tient pas lieu de nomination en AAD1 qui ne pourra être effective qu'en fin de saison en fonction de l'ensemble des critères d'affectation (observations, Evalbox, code de bonne conduite).



TESTS PHYSIQUES

Conformément au calendrier prévisionnel qui a été transmis en début de saison, cinq sessions + deux rattrapages de tests physiques se sont tenus depuis le début de la saison.

- 19 arbitres ont participé à la première session le mardi 12 septembre (16 réussites).
- 18 arbitres ont participé à la seconde session le jeudi 14 septembre (18 réussites, 3 échecs).
- 14 arbitres ont participé à la troisième session le samedi 16 septembre (14 réussites).
- 16 arbitres ont participé à la quatrième session le jeudi 21 septembre (16 réussites).
- 13 arbitres ont participé à la cinquième session le samedi 23 septembre (12 réussites, 1 échec).
- 3 arbitres ont participé à la première session de rattrapage le mardi 17 octobre (3 réussites)
- 4 arbitres ont participé à la seconde session de rattrapage le samedi 21 octobre (3 réussites, 1 échec).

71 arbitres seniors départementaux (sur 113 possibles) ont participé aux tests physiques.

7 arbitres jeunes départementaux (sur 16 possibles) ont participé aux tests physiques.

4 arbitres stagiaires départementaux (sur 19 possibles) ont participé aux tests physiques.

Pour rappel, le test physique est obligatoire pour les D1, D2, D3, AAD1 et AAD2.

Il est facultatif pour les ARBITRES D4, JAD et STAGIAIRES. (Art 18 du RI)

L'échec aux tests physiques entraîne une rétrogradation (sauf pour les D4) tandis que la réussite au test physique permet :

- D'être désigné en cas de besoin dans la catégorie supérieure.
- De prétendre à une promotion accélérée en cours de saison ou en fin de saison.

Point par catégorie :

D1 et réservistes D1 : 13 réussites dont une au rattrapage.

AAD1 : 5 réussites dont 4 au niveau supérieur (D2)

D2 : 15 réussites dont 10 au niveau supérieur (D1), 2 absences.

Situation M. HEBRAS Maxime

Compte-tenu de son engagement tardif (en date du 19 octobre) dû à des problèmes personnels, l'intéressé n'a pu être convoqué qu'à une session. Il sera convoqué à la session du 21 novembre.

Situation Mme TOURRAIS Isabelle

L'intéressée est excusée sur les cinq premières sessions. De ce fait, elle a été convoquée aux deux sessions de rattrapage. Le Bureau constate n'avoir reçu aucun justificatif à ce jour. L'intéressée est rétrogradée D3.

AAD2 : 5 réussites dont 2 au niveau supérieur (D2), 1 absence.

Situation M. AUZANNEAU François

Le Bureau constate n'avoir reçu aucun justificatif à ce jour sur l'ensemble des sessions. L'intéressé est reclassé en tant que central (D4).

D3 : 19 réussites dont 16 au niveau supérieur (D2), 1 échec, 1 absence.

Situation M. MAILLET Pascal

Considérant ses deux échecs, l'intéressé est rétrogradé D4.

Situation M. LECOMTE Jean-Pierre

Le Bureau constate n'avoir reçu aucun justificatif à ce jour sur l'ensemble des sessions. L'intéressé est rétrogradé D4.



D4 : 11 réussites, tous au niveau supérieur (D3), deux échecs.

Stagiaires :

Les arbitres stagiaires ont été cordialement conviés à participer aux tests physiques.

1 stagiaire seniors a réussi le test D3.

3 stagiaires jeunes ont réussi le test JAD.

OBSERVATIONS

À la suite des trois réunions d'observateurs, la liste des groupes d'observateurs par division est établie (voir ci-dessous) par le bureau de la CDA et sera transmise au prochain Comité de Direction pour validation.

Point par catégorie :

Seniors

Les D1, AAD1, D2, AAD2 et D3 seront observés deux fois.

Les D4 ayant réussi le test physique seront observés deux fois.

Les D4 n'ayant pas participé au test physique seront observés une fois (sous réserve des possibilités).

Les stagiaires seniors promus en CDA en cours de saison et qui ont participé au test physique seront observés une fois.

Jeunes

Passerelle JAR/R3 : Jonathan LENOBLE (arbitre R1) observera les JAR classés D2 et D3. Une ou plusieurs observations seront programmées en seconde partie de saison avec le groupe « observateurs élite ».

Les JAD seront observés deux fois.

Les stagiaires jeunes promus en CDA en cours de saison et qui ont participé au test physique seront observés une fois.

Observateurs promotion accélérée : Jean-Louis RIDEAU, Bruno DUPUIS, David PLAINCHAMP.

Référents par catégorie :

D1 : Jean-Louis RIDEAU

D2 : Michel NIEGARDOWSKI

D3 : compte tenu de l'effectif et de la disponibilité des observateurs de cette catégorie, la CDA ne peut nommer aucun observateur référent.

D4 : Jean-Louis MANEUF

NB : en cas d'égalité, le classement de l'observateur référent par catégorie sera prépondérant (cf RI).

Conformément au calendrier prévisionnel transmis, les observations ont débuté le week-end du 23 & 24 septembre dernier et se termineront le week-end du 18 & 19 mai 2024.



LISTE DES OBSERVATEURS

Catégorie arbitre	Nom de l'observateur	Catégorie(s) observée(s)
JAF/R1	GHEDHAB REMBLIERE Sabri	Passerelle JAD/D3
JAF/R1	BENITO Paul	Passerelle JAD/D3
JAF/R1	FLOZE Tanguy	Passerelle JAD/D3
R1	BONNET Bastien	Passerelle JAD/D3 et JAD
R1	LENOBLE Jonathan	D2
R1	PLAINCHAMP David	D1 / D2 + promotion accélérée
AAR1	DUVAL Aymeric	AAD1 / AAD2
R2	AUBOURG Alice	D2
R2	CHARON Gaël	D2
R2	GUILLEBAULT Maxence	Passerelle JAD/D3 et JAD
AAR2	LAGHZAOUI Rachid	AAD1 / AAD2
R3	BOUCHET Albert	D3
R3	ANGIBAUD Jérôme	D3
R3	KASSI Tarik	JAD
R3	CHAMOLEY Hugo	Passerelle JAD/D3 et JAD
R3	DA SILVA Enzo	Passerelle JAD/D3 et JAD
Candidat R3	VANWYNSBERGHE Benoît	D3 / D4
D1	GALLAS Anthony	JAD
D1	BRUNETEAU Ludovic	D3 / D4 et JAD
D1	RODRIGUEZ Tanguy	JAD
D1	BEAUFILS Sébastien	D3 / D4
D1	DOUSSELAIN Mathieu	D3 / D4
D1	ARDILLON Stéphane	D3 / D4
D1	COURTADIOU Thibault	JAD
D1	GIRAUD Nicolas	D3 / D4
Rés. D1	ABIDERRAHMANE Abderrazak	JAD
Rés. D1	NKAMBA NZINGA Dagit	JAD/D4
Rés. D1	LETERTRE Benjamin	D4
Rés. D1	AGNESE Alexandre	JAD/D4
Rés. D1	DEMASSIEUX Alexandre	D4
D2	DURAND Vincent	D4

Nom de l'observateur	Catégorie(s) observée(s)
DUPUIS Bruno	D1 / D2 + promotion accélérée
RIDEAU Jean-Louis	D1 / D2 + promotion accélérée
NIEGARDOWSKI Michel	D1 / D2
JALLADEAU Patrick	D2
AUGER Ludovic	D3 / JAD
MANEUF Jean-Louis	D4
FAVARD Florent	AAD1 / AAD2
RIVIERE Patrick	AAD1 / AAD2
KAES Jean Yves	AAD1 / AAD2



FORMATION

Ecoles d'arbitrage

32 arbitres ont participé à l'école d'arbitrage du vendredi 13 octobre 2023, Les prochaines auront lieu les samedi 09 décembre 2023, vendredi 16 février 2024 et samedi 20 avril 2024.

Stage de cohésion

Le stage de cohésion a eu lieu le samedi 30 septembre au CREPS de Poitiers. Il a réuni 61 arbitres et 10 membres du District.

Stage jeunes arbitres

Un stage de jeunes arbitres départementaux, officiels et stagiaires, se tiendra le samedi 11 novembre au complexe sportif Saint-Nicolas à Poitiers. Un lien Google Forms sera envoyé aux intéressé(e)s pour inscription. La venue de Léo BEULET et Hakim MAHAOUDI comme encadrants, aux côtés des membres de la CDA, est envisagée.

EVALBOX

Ci-dessous le planning des entraînements et examens à venir :

- Entraînement n°02 du 06 au 19 novembre
- Test n°1 (30% de la note) du 15 au 17 décembre
- Entraînement n°03 du 05 au 18 février
- Entraînement n°04 du 04 au 17 mars
- Entraînement n°05 du 01 au 14 avril
- Test n°02 (70% de la note) du 03 au 05 mai

Tous les arbitres jeunes et seniors départementaux seront concernés par Evalbox. Les arbitres stagiaires sont exemptés.

INDISPONIBILITES

Le bureau de la CDA prend note et valide la liste des 28 indisponibilités tardives relevées des arbitres. Les intéressés recevront un mail spécifique avec copie à leur club (**RI Article 19**).

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

Rappels :

- Il est rappelé aux arbitres que le numéro d'astreinte mis à leur disposition n'est fonctionnel **qu'à partir du vendredi soir à 17h30 jusqu'au dimanche à 12h00**. Des arbitres sollicitent encore ce numéro en semaine.
- Pour tout problème majeur sur une rencontre, le Président de la CDA tient à être informé dès la survenance des incidents.
- Des remontées laissent entendre des difficultés à joindre le District de la Vienne. Pour information, le District est fermé le matin (hormis le lundi). **La CDA rappelle à toutes fins utiles que toute demande de modification ou d'annulation concernant une désignation doit être formulée par mail au District.**

Prochaine réunion prévisionnelle le 27/11/2023 à 18h30 au District de la Vienne de Football sur convocation.

Le Président,
Bruno DUPUIS

Le Secrétaire de séance,
Ludovic BRUNETEAU



INFORMATIONS DIVERSES



Stage DETECTION U13 FILLES



CONVOCATION OFFICIELLE

à l'attention de **TOUTES** les jeunes joueuses nées en 2011

MARDI 31 OCTOBRE 2023
de 14h15 à 17h15
à SEVRES-ANXAUMONT
(complexe sportif Fernand Haie – rue du Stade – 86800)

Dans le cadre du « Plan de Performance Fédéral » relayé par la LFNA et le District, les membres de la Commission Technique 86 et le Conseiller Technique organisent un rassemblement à destination de l'ensemble des jeunes joueuses nées en 2011.

Programme de détection :

- Mardi 31/10 : stage (avec toutes les joueuses licenciées nées en 2011)
- Mercredi 24/01 : stage (avec environ 40 joueuses convoquées)
- Dimanche 25 et Lundi 26/02 : tournoi Interdistricts à Puymoyen

Pour ce rassemblement, chaque joueuse devra se munir :

- de son équipement complet de footballeuse
- d'un ballon (taille 4) bien gonflé
- de l'autorisation parentale ci-jointe
- d'une gourde



En cas d'absence, merci de prévenir IMPERATIVEMENT au numéro suivant : 06.44.28.33.94
(M. Anthony ALLOUIS, Conseiller Technique 86)



COMMISSION TECHNIQUE DEPARTEMENTALE 86 – PPF

AUTORISATION PARENTALE

PARTIE A REMPLIR PAR LES PARENTS ou les TUTEURS LEGAUX :

Je soussigné(e) : Madame - Monsieur

demeurant à :

Tél :

E-mail :

agissant en qualité de : **MÈRE – PÈRE – TUTEUR LÉGAL**
(Rayer les mentions inutiles)

Autorise (Nom et Prénom de la joueuse) :

- **A PARTICIPER** pour la saison 2023-2024 à tous les stages, matches, tournées, tournois ou manifestations de football placés sous l'égide du District de la Vienne de Football.
- **J'AUTORISE** le médecin-responsable à pratiquer ou à donner en mon absence, tous les soins que son état de santé nécessite, y compris l'hospitalisation d'urgence, ou à faire pratiquer toute intervention qui s'avérerait indispensable.
- **JE CERTIFIE** que mon enfant ne présente aucune allergie ou problème médical, et qu'il n'est pas soumis à un régime nutritionnel particulier. **Si OUI, préciser :**

- **J'AUTORISE** également le District de la Vienne de Football à utiliser pour la promotion de l'opération, les photographies et les enregistrements audiovisuels pris à titre individuel.

Fait à :

Le :

Signature :

ATTENTION :

ce document ne doit pas être envoyé, mais remis au responsable dès le premier jour du stage.

DISTRICT de la VIENNE de FOOTBALL
1 rue François Prat – 86000 POITIERS – Tél : 05.49.61.17.35 –
Mail : DISTRICT@FOOT86.FFF.FR – Site Internet : <https://foot86.fff.fr/>



Sélection « 86/79 » U15 Garçons Tournoi Inter-Districts



CONVOCATION OFFICIELLE

DESTINATAIRES : joueurs U15 du District de la Vienne nés en 2009 retenus en Sélection du « Vienne/Deux-Sèvres » (cf. liste ci-dessous).

Chaque joueur retenu est convoqué le :

**JEUDI 2 NOVEMBRE 2023
à 10h30 précises
directement au Centre Technique
de la LIGUE de Football Nouvelle-Aquitaine
à PUYMOYEN (16400)**

Planning des rencontres :

Deux matchs (à partir de 14h) : opposition contre Sélection « 16/17 » et opposition contre « 19/23/87 ».
Cette opération régionale vise à déterminer ceux qui seront retenus en stage de Ligue U15 en Décembre 2023.

Chaque joueur devra se munir :

- de son équipement complet de footballeur

Le déjeuner sera pris en commun à la restauration du Cercle (à 11h30), repas à la charge de la L.F.N.A. La fin de la journée est à l'issue de la dernière rencontre... vers 17h30.

Liste des 9 joueurs convoqués :

CHÂTELLERAULT S.O.C : BOURAS Yliès, MAUNIE Jules
STADE POITEVIN F.C : MARTIN TELLIER Titouan, METAYE Lucas, FAYOL Dylan,
FAYE MONTEIL Mathis, CLOCHARD AMBLARD Nolan,
ASOSIE Loan et PROUST Emile

En cas d'absence ou plus d'informations si nécessaire, merci de contacter
M. Anthony ALLOUIS, Conseiller Technique PPF 86 au numéro suivant :06.44.28.33.94

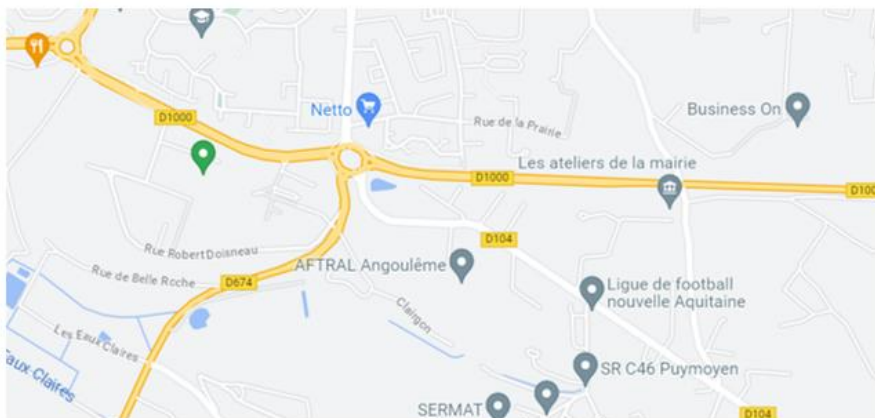


L'encadrement de cette journée sera assuré par :

- Anthony ALLOUIS, Conseiller Technique PPF LFNA 86
- Christophe GRIMPRET, Conseiller Technique PPF LFNA 79



LIGUE DE FOOTBALL
NOUVELLE-AQUITAINE



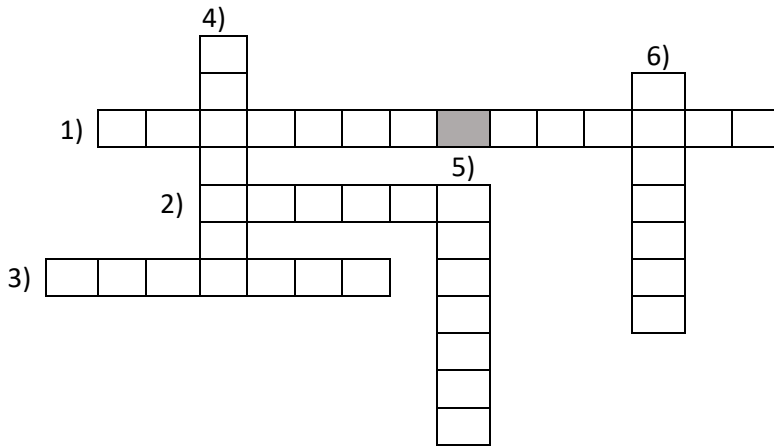
Lieu du rendez-vous
à 10h30

Centre Technique
LFNA
à PUYMOYEN
(104, rue d'Angoulême)



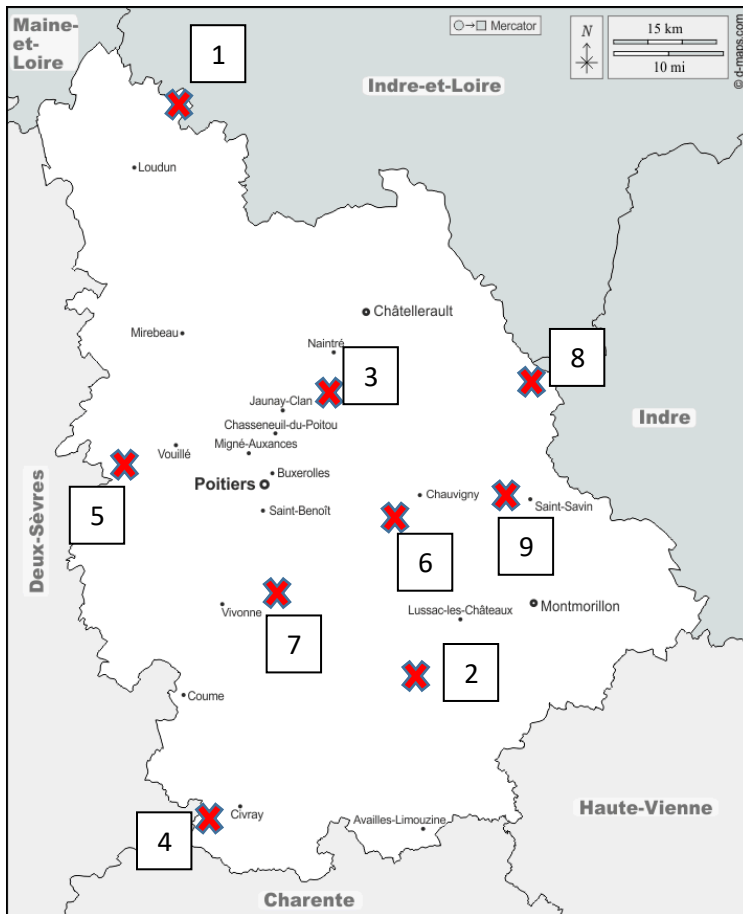
MINI-JEU

Thème : Ils évoluent avec du vert sur le maillot



- 1) Fait partie du GJ Espoir Sud Poitiers
- 2) Sur le podium en D1
- 3) Voisin avec Vouillé et Migné-Auxances
- 4) Club le plus au sud du département
- 5) Club évoluant en R2
- 6) Possibilité de visiter les grottes avant leurs matchs

Réponses du dernier Vienne Hebdo :



Remplacez sur la carte les clubs suivants :

- 1) U.S. Beuxes
- 2) AMIS S. Queaux Moussac
- 3) C.S. Dissay
- 4) A.S. St Saviol
- 5) La Pacifique Latillé
- 6) A.S. de Valdivienne
- 7) ET.S. Château Larcher
- 8) U.S. Vicq S/Gartempe
- 9) AC Paizay le Sec